

Table des matières

COMITÉ DE L'ASSOCIATION.....	1
LE MOT DU PRÉSIDENT (A. ORTSCHKEIT).....	2
LA PAGE DU SECRÉTAIRE – TRÉSORIER (R. ENGEL).....	4
BIBLIOGRAPHIE Livres de botanique parus récemment. (R.ENGEL).....	5
● GIFTPLANZEN GIFTTIERE.....	5
● FLORE DES CHAMPS CULTIVÉS.....	5
● GUIDE DES ORCHIDÉES D'EUROPE, D'AFRIQUE DU NORD ET DU PROCHE-ORIENT.....	6
LISTE DES ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES.....	7
OSMUNDA REGALIS ET MATTEUCCIA STRUTHIOPTERIS DEUX RARES FOUGÈRES « A FLEURS » DE NOTRE RÉGION (C.JÉRÔME).....	11
1 Osmunda regalis.....	11
2- Matteuccia struthiopteris.....	14
CAUSERIE SUR LES VIGNES ET LE VIN (F. GEISSERT).....	16
Vitis sylvestris Gmelin.....	16
Taille de la vigne sauvage.....	17
Utilisations.....	18
Vitis vinifera Linné et le vin.....	18
Introduction de la vigne cultivée en Alsace.....	18
BIBLIOGRAPHIE.....	19
LE SENTIER BOTANIQUE ET POÉTIQUE DU SEELBERG (R.ENGEL et H.DANNER).....	20
PLANTES INTRODUITES AU JARDIN BOTANIQUE DU COL DE SAVERNE EN 1995.(A.BRAUN).....	24

ILLUSTRATIONS

OSMUNDA REGALIS EN FRANCE - CARTE	11
PHOTO-SILHOUETTE OSMUNDA REGALIS (C.JÉRÔME)	12
OSMUNDA REGALIS-DESSIN LUERSSSEN	13
MATTEUCCIA STRUTHIOPTERIS -DESSIN LUERSSSEN	14
FEUILLES MÂLE ET FEMELLE DE VITIS SYLVESTRIS	16
GRAINES DE VITIS SYLVESTRIS (COUPES)	17
"VIGNES SAUVAGES" de BOCK	18
VUE DU CHÂTEAU DU LICHTENBERG	21
LES ÉTOILES DE L'INITIATIVE TOURISTIQUE	22
SENTIER BOTANIQUE ET POÉTIQUE DU SEELBERG.	22
PANNEAU DU SENTIER BOTANIQUE DU SEELBERG	23
OSMUNDA REGALIS – Jardin Botanique de Saverne	30
MATTEUCCIA STRUTHIOPTERIS Jardin Botanique de Saverne	30
VIBURNUM Davidii Franchet Caprifoliacée -Jardin Botanique	31
MORUS alba L. Moracée Mûrier blanc au Jardin Botanique	31
KNIPHOFIA uvaria Hook Asphodélacée au Jardin Botanique	32
NEILLIA AFFINIS Rosacée- Jardin Botanique	32

Index lexical

ABELIA floribunda Decne, Caprifoliacée	24	BUDDLEIA alternifolia Maxim Loganiacée	25
ACER circinatum Pursh, Acéracée.	24	BUDDLEIA colvillei Hook f et Thoms Loganiacée	25
ACER griseum (Franchet) Pax, Acéracée	24	BUXUS balearica Lam Buxacée Buis des Baléares	25
AGAPANTHUS orientalis Leighton, Alliacee	29	CALOCEDRUS decurrens (Torrey) Florin, Cupressacée	28
ALANGIUM platanifolium (Sieb. et Zucc.) Harms, Alangiacee	24	CALYCANTHUS floridus L., Calycanthacée	25
ALCEA rosea L. 'nigra', Malvacée (= ALTHAEA rosea Cav.) Rose trémière	29	CALYCANTHUS occidentalis Hook et Arn Calycanthacée	25
AMORPHA canescens Pursh., Fabacée	24	CASSIA marylandica L Fabacée	25
AMORPHA caroliniana, Fabacée	24	CEDRELA sinensis Jussieu, Méliacée	25
ANGELICA archangelica L., Apiacée	29	CEPHALOTAXUS harringtonia (Forbes) K. Koch 'fastigiata', Céphalotaxacée	28
ARTEMISIA abrotanum L., Astéracée	29	CEPHALOTAXUS harringtonia (Forbes) K. Koch, Céphalotaxacée	28
BAPTISIA australis (L.) R. Br., Fabacée	29	CLADRASTIS lutea (Michx) K Koch Fabacée	25
BROUSSONETIA kazinoki Sieb. et Zucc., Moracée	24	DAPHNE caucasica Pall Thymélacée	25
BROUSSONETIA papyrifera (L) Vent., Moracée Mûrier à papier	25		

DAVIDIA involucrata Baill Davidiacée Cornale Arbre à mouchoirs	25	Osmunda regalis	11
DIOSPYROS virginiana L Ebénacée Persimmon	25	PEROVSKIA atriplicifolia Benth., Lamiacée	27
DIPTERONIA sinensis Oliver, Acéracée	26	PRIMULA viali Franch., Primulacée	29
DODECATHÉON meadia L., Primulacée	29	PRUNUS serrula Franchet, Rosacée	27
Dopteris filix-mas	14	RHODODENDRON calendulaceum (Michx) Torr., Ericacée.	27
EUCALYPTUS gunnii Hook. f., Myrtacée	26	RHODODENDRON canadense (L.) Torr., Ericacée	27
EUCOMMIA ulmoides Oliver, Eucommiacée	26	ROSA roxburghii Tratt., Rosacée	27
EUONYMUS alatus (Thunb.) Sieb., Célastracée	26	SOPHORA davidii (Franchet) Skeels, Fabacée	27
HYMENANTHERA angustifolia DC, Violacée.	26	SYMPLOCOS paniculata (Thunb.) Miq. Symplocacée	27
HYMENANTHERA crassifolia Hook f., Violacée	26	TEUCRIUM fruticans L., Lamiacée	28
HYPERICUM frondosum Michx., Clusiacée	26	TORREYA nucifera Sieb, et Zucc., Taxacée	29
KNIPHOFIA uvaria Hook Asphodélacée	29	VIBURNUM carlsii Hemsl., Caprifoliacée.	28
LAMIUM orvala L., Lamiacée. Nesselkönig. Roi des lamiers	29	VIBURNUM cinnamomifolium Rehder, Caprifoliacée	28
LYCIUM barbarum L., Solanacée. (= L. halimifolium Miller)	26	VIBURNUM davidii Franchet caprifoliacée	28
Matteuccia struthiopteris	14	VIBURNUM dentatum L., Caprifoliacée	28
METASEQUOIA glyptostroboïdes Hu et Cheng, Taxodiacée	29	VIBURNUM plicatum Thunb. f. plicatum, Caprifoliacée	28
MICROBIOTA decussata Komar., Cupressacée	29	VIBURNUM plicatum Thunb. f. tomentosum (Thunb.) Rehder, Caprifoliacée.	28
MORUS alba L., Moracée. Mûrier blanc	26	VITEX agnus-castus L., Verbénacée	28
MORUS nigra L., Moracée. Mûrier noir	26	Vitis amurensis	16
NEILLIA affinis, Rosacée.	27	Vitis californica	16
NOTHOFAGUS antarctica (Forst. f.) Oerst., Fagacée	27	Vitis pentagona	16
Oreopteris limbosperma	14	Vitis riparia	16
ORIXA japonica Thunb., Rutacée	27	Vitis sylvestris Gmelin	16
OSMANTHUS decorus (Boissier et Balansa) Kasapligil, Oléacée	27	Vitis vinifera	16
OSMANTHUS heterophyllus (G. Don) P. S. Green, Oléacée.	27	Vitis vinifera (L) var. sativa (De Candolle)	18
		XANTHOCERAS sorbifolium Bunge, Sapindacée	28

**ASSOCIATION DES AMIS DU JARDIN BOTANIQUE
DU COL DE SAVERNE**

85 Grand' rue 67700 SAVERNE

Créée en 1932 et inscrite au Registre des Associations
au Tribunal d' Instance de Saverne sous le numéro 11 45.

- Président fondateur : Émile WALTER 1873- 1953
- Président d' honneur : Paul JAEGER
Professeur Honoraire de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg
- Président : Albert ORTSCHHEIT
Pharmacie du Lion - 85 Grand' rue 67700 Saverne
- Secrétaire et trésorier : Roger ENGEL
10 rue du Schneeberg - 67700 Saverne
- Directeur scientifique : Albert BRAUN - Maître de conférence
Institut Botanique - 67083 Strasbourg Cédex
- Assesseurs : Alain BERNARD – 67230 Rossfeld
Roland CARBIENER – 67150 Daubensand
Fritz GEISSERT – 67770 Sessenheim
Bernard HEITZ: 67000 Strasbourg
Pierre JEROME: 67000 Strasbourg
Mme REBSTOCK - 67330 Ernolsheim-les-Saverne
Olivier SEVELEDER: 88700 Sainte Barbe
Marius THOMAS . 67000 Strasbourg
- Délégué de la ville de Saverne: Émile BLESSIG
Adjoint au maire - Conseiller général
- Délégué du Parc Naturel
Régional des Vosges du Nord: Jean-Claude GENOT
- Jardinier : Paul HEITZ - 67310 Wasselonne
- Responsable du bulletin : Olivier SEVELEDER

LE MOT DU PRÉSIDENT

Avant d'aborder le « compte rendu » du rapport annuel des activités de notre Association, je tiens à féliciter Monsieur Roland CARBIENER, pour sa nomination au grade de Chevalier dans l' Ordre du Mérite National, distinction méritée qui lui a été décernée par Monsieur le Préfet du Bas-Rhin. Monsieur CARBIENER, professeur émérite de l'Université de Strasbourg et Président Régional « d'Alsace Nature », et connu pour ses nombreuses communications scientifiques internationales, et pour son engagement dans le domaine de la protection de la nature.

Membre de notre Comité depuis 1958, il a présenté plusieurs fois et l'an dernier encore, dans le cadre de nos Assemblées Générales, des conférences très appréciées du public.

Nous sommes heureux de le complimenter pour cette haute distinction.

Notre Association à vocation culturelle et touristique a organisé et a participé en 1995 à de nombreuses manifestations.

Collaborant avec la Jeune Chambre Économique de Saverne et sa région et avec le Club Vosgien, notre comité a invité les responsables du Conservatoire des Sites Alsaciens (C.S.A.) à l' Espace Rohan à Saverne pour une Conférence - Débat sur l' action menée en faveur de la Protection de notre Environnement.

Monsieur le Député Maire A. ZELLER, Monsieur le Conseiller Général et Président du District E. BLESSIG et Monsieur T. TRAUTMANN Vice-Président du C.S.A. assistaient à cette soirée.

La projection de très belles. diapositives commentées par deux spécialistes, le botaniste R. ENGEL et l'ornithologue A. UHRWEILLER a été le point de départ du thème de réflexion. La richesse et la variété de la faune et de la flore de notre région méritent sauvegarde. Il est urgent de s'en inquiéter.

Le Conservatoire des Sites Alsaciens qui bénéficie du partenariat des Conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut Rhin, de la Région Alsace et du Ministère de l'Environnement, cherche à promouvoir l'idée de conserver notre patrimoine auprès d'un large public et à trouver une aide matérielle pour l'acquisition de parcelles de terrain à protéger.

Notre Association a décidé de soutenir l'action du C.S.A. et de participer aux efforts entrepris pour l'achat de parts.

Lors de la dernière Assemblée Générale qui a eu lieu le 28 mars 1995, la remise à Monsieur ENGEL de la médaille d' Officier dans l' Ordre des Palmes Académiques, par Monsieur le professeur CARBIENER de l'U.L.P. de Strasbourg s'est déroulée dans une ambiance solennelle et amicale.

Après la partie statutaire, Monsieur CARBIENER, avec la pédagogie et l'éloquence qu'on lui connaît bien, nous a parlé de « l'écologie de nos forêts ».

Il a montré comment la diversité, la richesse en espèces et la complexité de la structure du sol concourent à optimiser le fonctionnement de nos forêts. Problème spécifiquement écologique d'un intérêt certain.

Durant la saison d'ouverture du jardin, qui s'est échelonnée du 1^{er} mai au 15 septembre, plusieurs milliers de visiteurs se sont arrêtés, malgré le temps pluvieux et frais du début de saison et celui très chaud du plein été qui semblait peu favorable aux excursions.

Les visites guidées que nous avons organisées, certaines dans le cadre des Activités du Parc Régional des Vosges du Nord, d'autres thématiques, sur les plantes médicinales ont attiré un public nombreux et attentif.

Des panneaux donnant des explications sur le cheminement complexe qui conduit de la découverte du principe actif de la plante vers la fabrication industrielle du médicament sont restés exposés à la vue de tous.

Afin de recueillir les avis et suggestions de nos visiteurs, nous avons mis en place, très visiblement, sous abri, un cahier sur lequel tout un chacun peut s'exprimer. Nous avons collecté, avec bonheur plusieurs dizaines d'observations, toutes favorables.

Notre Association a participé à l'opération « billets groupés » lancée par le Bureau d'Information de Saverne. Un billet délivré à prix réduit offre la possibilité d'une entrée à la roseraie, au musée, à la tour Chappe et au jardin botanique. D'autres billets d'entrée au jardin botanique de Saverne, à

prix réduit, diffusés par l'intermédiaire d'un bulletin interne, ont été mis à la disposition des membres du groupe Retraite et Prévoyance de l'IPRIAL-IRIAL.

Quant aux activités « mycologiques », elles se sont concrétisées par une sortie sur le terrain qui a eu lieu le 7 octobre dernier dans la forêt du Kreuzwald. Un groupe d'une trentaine de personnes a suivi avec attention les explications écologiques et botaniques données par Pierre JEROME et Albert ORTSCHHEIT. L'identification des échantillons ramassés, accompagnée de commentaires utiles, s'est faite sur place.

Le bulletin annuel édité en 1995 était très copieux. On y trouvait les articles suivants:

- « Une nouvelle « Impatiens » en voie de naturalisation pour l'Alsace : *Impatiens capensis* Meerb. »

par H. TINGUY

- « Le coing, ce méconnu » par J. AUBOURG
- « La réserve naturelle de l'île de Rhinau et la diversité de la vie » par J.P. KLEIN et G. LACOUMETTE
- « A propos de quelques ingrédients de la bière » par F. GEISSERT
- « Vin et géologie : la variété des cépages alsaciens et les relations éco-physiologiques entre sol, vigne et vin » par C. SITTLER.

Si nos activités sont multiples et variées, nos efforts se concentrent autour de l'entretien du Jardin Botanique afin d'améliorer son image de marque. De nombreuses nouvelles espèces, arbres et arbustes ont été introduites et étiquetées par Monsieur A. BRAUN, Directeur Scientifique du Jardin Botanique. L'entretien courant est assuré par notre jardinier P. HEITZ, secondé par un ouvrier sous contrat C.E.S. mis à notre disposition durant plusieurs mois par la Ville de Saverne.

Pour mieux faire connaître notre jardin nous avons diffusé un certain nombre d'articles dans les journaux et revues, participé à l'élaboration de documents pour des agences de voyage. Nous avons même ouvert les portes du Jardin botanique à une équipe de télévision qui a tourné quelques séquences pour une émission allemande « Fahr mal hin » sur Saverne et ses environs, diffusée sur la chaîne du Südwestfunk SWF3.

Avant de terminer mon rapport d'activité j'ai la satisfaction d'annoncer que le problème posé par le danger de la traversée de la RN4 encouru par les visiteurs désireux de se rendre au jardin botanique est en voie de trouver une solution. Durant l'année écoulée nous nous sommes réunis plusieurs fois avec les représentants des différentes administrations. Une nouvelle matérialisation de la route du col permettant de traverser à pied, sans risque, la chaussée de la RN4 sera mise en place. Cette mesure sera un pis-aller en attendant la réalisation d'un projet plus audacieux de passage souterrain.

Nous remercions tout particulièrement Monsieur le sous-préfet M. CASTEIGTS, et le Directeur de l'Equipement de la division de Saverne, Monsieur RAILLARD, d'avoir bien voulu participer aux réunions et d'avoir pris nos suggestions en considération.

Cette année notre jardin n'a pas été cambriolé... Mais nous avons échappé de justesse à l'incendie de notre chalet. Grâce à l'intervention rapide de notre jardinier le feu a été maîtrisé...

Les extincteurs ont été renouvelés !.

Le travail réalisé au cours de l'année 1995 n'aurait pu se faire sans l'aide d'un grand nombre de personnes qui oeuvrent bénévolement. Je les remercie très sincèrement d'autant plus qu'actuellement le bénévolat n'a plus le même sens pour tout le monde ! J'adresse des remerciements à tous les membres du comité, tous les auteurs des articles de notre bulletin, Monsieur SEVELEDER qui s'occupe avec beaucoup de compétence de la réalisation et de la mise en page du bulletin. Merci à notre Conférencier Monsieur le Professeur CARBIENER, à Monsieur le Conseiller général, Émile BLESSIG, Président du District de Saverne, représentant la Ville de Saverne dans notre Comité, et au Parc Naturel Régional des Vosges du Nord. Un grand merci à Monsieur le Député Maire A. ZELLER qui répond toujours avec beaucoup de courtoisie et d'efficacité à nos requêtes.

Albert ORTSCHHEIT
Président de l'Association.

LA PAGE DU SECRÉTAIRE – TRÉSORIER

COTISATION : elle reste fixée à 50 francs pour l'année 1996

Cette somme qui couvre à peine les frais d'impression et d'expédition peut être « dépassée » dans les limites qui vous conviennent. Le trésorier remercie ici les 33 membres de l'Association qui ont doublé ou plus que doublé la cotisation de base en 1995.

Rappel du C.C.P. de l'association - intitulé: Jardin Botanique - Saverne
3779 T - Strasbourg.

Les paiements par chèque bancaire sont à adresser au siège de l'Association . 85 Grand' rue
67700 Saverne, ou directement au trésorier . R. ENGEL 10, rue du Schneeberg 67700 Saverne.

OUVERTURE DU JARDIN

Le jardin est ouvert du 1^{er} mai au 15 septembre .

- | | |
|---|-----------------|
| - les jours ouvrables, sauf le samedi : | de 9 h à 17 h, |
| - les dimanches et jours fériés en mai, juin, et septembre : | de 14 h à 18 h, |
| - les samedis, dimanches et jours fériés en juillet et août : | de 14 h à 19 h. |

APPEL AUX BÉNÉVOLES - GARDIENNAGE

Durant toute la période d'ouverture du jardin, l'encaissement des droits d'entrée est assuré les samedis, dimanches et jours fériés par des membres bénévoles de notre Association ou, à défaut, par du personnel rétribué. Afin de réduire les frais, d'intéresser les membres à l'animation du jardin, nous faisons, comme chaque année appel aux bénévoles. En encaissant les droits d'entrée, il est possible d'entrer en contact avec les visiteurs afin de connaître leur opinion à propos du jardin, et on passe un bel après-midi en plein air dans un cadre fleuri. Pour les 34 jours entrant en ligne de compte au cours de la saison d'ouverture de l'an passé, nous avons bénéficié 22 fois du concours de membres de l'Association, certains ayant même fait à plusieurs reprises acte de présence. Un grand merci à tous de la part du trésorier qui a tout lieu de s'estimer satisfait... tout en rêvant au jour où il n'aurait plus besoin de faire appel à un personnel rétribué. Avis aux candidats pour tout complément d'information en téléphonant au 88 91 29 14.

BULLETIN ANNUEL

Nous tenons à lui conserver un bon niveau tout en le rendant attrayant et varié. Les petits articles traitant des multiples aspects de la floristique et destinés à être publiés dans notre bulletin sont toujours les bienvenus.

MANIFESTATIONS 1995

L'exposition de plantes médicinales qui devait se dérouler, au cours de la semaine du 15 août n'aura pas lieu en raison des difficultés liées à son organisation.

Des visites guidées du jardin ayant pour thème les plantes médicinales auront lieu les . 1 , 8, 22 août 1996 à 15 heures. Notre président, A. Ortscheit assurera la direction de ces visites.

Deux visites sont organisées dans le cadre du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.. Elles sont fixées au 13 juillet et au 17 août à 14 h 30.

Roger ENGEL.

BIBLIOGRAPHIE

Livres de botanique parus récemment.

GIFTPFLANZEN GIFTTIERE.

Horst ALTMANN.
BLV Verlagsgesellschaft München 1995.

Petit volume de 144 pages bien présenté et abondamment illustré de vues couleur de bonne qualité. Les sujets, c'est-à-dire les plantes toxiques et les animaux venimeux, sont traités sous trois aspects caractéristiques, distinctifs, poison ou venin et signes d'intoxication, soins d'urgence et thérapie.

La série de plantes qui suit l'ordre traditionnel des notes, est accompagnée de quelques pages réservées aux plantes cultivées. A noter qu'il n'y est pas question des champignons. La partie réservée à la faune comprend les arachnides (scorpions, araignées et tiques), les insectes (fourmis, guêpes et moustiques), les amphibiens (salamandres et crapauds) et les reptiles. Un complément, essentiellement iconographique, permet de comparer les fruits et baies comestibles ou toxiques des arbres et arbustes de nos régions. On y trouve également une liste des arbres et arbustes cultivés non dangereux, un petit lexique avec les termes médicaux et pour finir une liste des principaux centres antipoison de presque tous les pays d'Europe ; entre autres 3 pour la France et 16 pour l'Allemagne!

Ouvrage pratique, utile et bien présenté dont c'est la deuxième édition. Une version française aurait certainement du succès.

FLORE DES CHAMPS CULTIVÉS.

Ph. JAUZEIN
Éditions I.N.R.A. 1995
prix 380 F

La « flore des champs cultivés » concerne ce que le grand public englobe sous la dénomination plus générale de « mauvaises herbes ». Il s'agit d'une flore spécialisée consacrée uniquement aux plantes accompagnant ou envahissant les cultures. C'est un ouvrage moderne de détermination destiné en principe aux agriculteurs, agronomes, expérimentateurs et conseillers techniques. En fait cet important volume présente également un grand intérêt pour le botaniste qui y trouvera une nomenclature moderne, des dessins de qualité et de très nombreuses notations qui ne figurent pas nécessairement dans les flores récentes. On sera sûrement étonné d'apprendre que près de 900 pages peuvent être consacrées aux chardons, matricaires, chiendents,... Mais le fait est que l'auteur, qui est professeur à l'I.N.R.A., a inventorié l'ensemble du territoire sans oublier les très nombreuses espèces qui sont en recul ou en voie de totale d'éradication comme la nielle, les gouttes de sang, les spéculaires et bien d'autres. Le spécialiste, car il s'agit d'un ouvrage de niveau élevé, appréciera les commentaires chronologiques et taxonomiques accompagnant certains groupes ardu comme les chénopodes, amarantes et renouées, mais aussi des genres plus ornementaux comme les mourons, les becs-de-grue et les véroniques.

Une large place est accordée à l'illustration au trait qui se trouve en face des textes. Le classement par ordre alphabétique des familles, chacune étant précédée d'une vue en couleurs, facilite les recherches. Un système de codes permet de définir l'écologie et le groupe biologique de chaque espèce traitée.

Cet inventaire très complet est appelé à devenir un document de référence car il semble difficile de faire mieux. Il est vrai que son utilisation exige un certain nombre de connaissances de base et qu'à première vue son prix peut paraître élevé. Il faut savoir qu'il existe et qu'il constitue une réussite dans un domaine quelque peu méconnu parce que moins attractif que les petites fleurs des prés, des pelouses et des bois.

GUIDE DES ORCHIDÉES D'EUROPE, D'AFRIQUE DU NORD ET DU PROCHE-ORIENT.

Pierre DELFORGE

Delachaux et Niestlé 1994

La parution, au printemps 1994, du « Guide des orchidées d'Europe » a constitué un événement dans le monde des amateurs d'orchidées indigènes. Il s'agissait effectivement d'une première en raison de la masse de renseignements contenus dans cet ouvrage qui, en plus, a l'avantage d'être rédigé en français.

Dans la partie réservée aux généralités, l'auteur présente sa conception de l'espèce, qui diffère de celle dite « traditionnelle » et se traduit essentiellement par la création de très nombreux taxons inédits. Le nombre d'espèces décrites est donc important et leur classification présente de multiples originalités. De par là même, l'identification des plantes devient parfois aléatoire quand les clés de détermination basent sur les périodes de floraison ou sur des mesures qui supposent presque l'utilisation d'un pied à coulisse. En revanche les descriptions sont très complètes et souvent accompagnées de notes critiques. L'illustration est abondante et de bonne qualité, sans atteindre l'exceptionnel. L'utilisation de ce guide risque de poser des problèmes au débutant. Il est vrai qu'il s'adresse plutôt à des amateurs déjà rodés, ceux-ci pouvant d'ailleurs également rester parfois dans l'expectative. L'auteur a largement rénové un sujet très complexe donnant parfois lieu à des prises de position très tranchées. De son côté, il ne prétend pas avoir apporté toutes les réponses aux questions que se posent (et se poseront) les connaisseurs. A ce titre cet important travail, que maints utilisateurs appellent « Le Delforge », constitue un document de base qui offre de très nombreuses perspectives.

Chacun pourra en profiter et l'apprécier selon son tempérament, ainsi que le conseillent certaines campagnes publicitaires, . par petites doses et avec modération!

Roger ENGEL.

LISTE DES ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES AU NIVEAU NATIONAL EN FRANCE

Nous présentons ici la liste des espèces végétales protégées au niveau national en France. Cette liste est issue de l'arrêté du 20 janvier 1982 (Journal Officiel du 3 mai 1982), modifié et complété par l'arrêté du 31 août 1995 (Journal Officiel du 17 octobre 1995).

Texte de l'arrêté (partie)

article 1er .

Afin de prévenir la disparition d'espèces végétales menacées et de permettre la conservation des biotopes correspondants, sont interdits en tout temps et sur tout le territoire métropolitain, la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat de tout ou partie des spécimens sauvages des espèces citées à l'annexe 1 du présent arrêté.

Toutefois, les interdictions de destruction, de coupe, de mutilation et d'arrachage ne sont pas applicables aux opérations d'exploitation courante des fonds ruraux les parcelles, habituellement cultivées.

article 2 .

Aux mêmes fins , il est interdit de détruire tout ou partie des spécimens sauvages présents sur le territoire national, à l'exception des parcelles habituellement cultivées à l'annexe 2 du présent arrêté.

article 3 .

Pour les spécimens sauvages poussant sur le territoire national des espèces citées à l'annexe 2, le ramassage ou la récolte, l'utilisation, le transport, la cession à titre ou onéreux sont soumis à autorisation du ministre chargé de la protection de la nature après avis du comité permanent du conseil national de la protection de la nature.

Remarque : les espèces présentes en Alsace et Lorraine sont soulignées.

ANNEXE 1 DICOTYLÉDONES

Aconitum corsicum Gayer	Aconit de Corse.	<i>Armeria filicaulis belgenciensis</i> Boiss.	Arméria de Belgentier.
Adonis pyrenaica DC.	Adonis des Pyrénées.	<i>Armeria maritima miscella</i> (Miller) Willd.	Oeillet marin, Gazon d' Espagne.
Aldrovanda vesiculosa L.	Aldrovanda.	<i>Armeria pubinervis</i> Boiss.	Arméria à nervures poilues.
Alyssum arenarium Loisel.	Corbeille-d' or des sables.	<i>Armeria pungens</i> (Link) Hoffmans. et Link	Arméria piquante.
Alyssum corsicum Duby	Corbeille-d' or de Corse.	<i>Armeria ruscinoensis</i> Girard	Arméria du Roussillon.
Anagallis crassiflora Thore	Mouron à feuilles charnues	<i>Armeria soleirolii</i> (Duby) Godron	Arméria de Soleirol.
Anchusa cispa Viv.	Buglosse crépue.	<i>Artemisia insipida</i> Vill.	Armoise insipide.
<u>Andromeda polifolia</u> L.	Andromède.	<i>Asperula hexaphylla</i> All.	Aspérule à feuilles par six .
Androsace alpina (L.) Lam.	Androsace des alpes.	<i>Asperula occidentalis</i> Rouy	Aspérule occidentale.
Androsace chamaejasme Wulfen	Androsace petit-jasmin.	<i>Asperula taurina</i> L.	Grande Croisette.
Androsace cylindrica DC.	Androsace cylindrique.	<u>Aster amellus</u> L.	Marguerite de la Saint-Michel.
Androsace helvetica (L.) All.	Androsace de Suisse.	<i>Aster pyrenaicus</i> Desf. ex DC.	Aster des Pyrénées.
Androsace pubescens DC.	Androsace pubescente.	<i>Astragalus alopecuroides</i> L.	Queue-de-renard d' Espagne.
Androsace pyrenaica Lam.	Androsace des Pyrénées.	<i>Astragalus bayonnensis</i> Loisel.	Astragalede Bayonne.
Androsace vandelli (Turra) Chiov.	Androsace de Vandelli.	<i>Astragalus centralpinus</i> Br. -Bl.	Queue-de-renard des Alpes.
Anemone coronaria L.	Anémone couronnée.	<i>Astragalus leontinus</i> Wulfen	Astragale de Lenzbourg.
Anemone palmata L.	Anémone palmée.	<i>Astragalus massiliensis</i> (Miller) Lamarck	Astragale de Marseille.
<u>Anemone sylvestris</u> L.	Anémone sauvage.	<i>Atractylis cancellata</i> L.	Atractyle grillagé.
Anemone trifolia L.	Anémone trifoliée.	<i>Atriplex longipes</i> Drejer	Atroche à long pédoncule.
Angelica heterocarpa Lloyd	Angélique à fruits variés.	<i>Bartsia spicata</i> Ramond	Bartsie en épi.
Anthyllis barba-jovis L.	Arbuste d' argent Barbe de Jupiter.	<i>Berardia subacaulis</i> Vill.	Chardon de Bérard Bérarda.
Apium repens (Jacq) Lag.	Ache rampante.	<i>Benula nana</i> L.	Bouleau nain.
Aquilegia alpina L.	Ancolie des Alpes.	<i>Biscutella neustriaca</i> Bonnet	Lunetière de Neustrie.
Aquilegia bertolonii Schott	Ancolie de Bertoloni.	<i>Brassica insularis</i> Moris	Choux de Corse.
Aquilegia viscosa Gouan	Ancolie des Causses.	<i>Buglossoides gastonii</i> (Bentham) I. M. Johnston	Grémil du Béarn, G. de Gaston.
Arenaria controversa Boiss.	Sabline des c haumes.	<u>Campunala cervicaria</u> L.	Cervicaire.
Arenaria provincialis Chater et Halliday	Sabline de Provence.	<i>Cardamine chelidonia</i> L.	Cardamine fausse Chélidoine.
<i>Armeria elongata</i> L.	Arméria à tige allongée.		

<i>Centaurea composita</i> Pourret	Centaurée en corymbe, C. de la Clape.	<i>Iberis aurosica</i> Chaix.	Corbeille-d' argent du mont Aurouze.
<i>Centaurea pseudocoerulea</i> Briquet	Fausse Centaurée bleuâtre.	<i>Iberis prutii</i> Tinéo ssp. <i>candolleana</i> Jordan	Corbeille-d' argent de De Candolle.
<i>Centaureum chloodes</i> (Brot.) Sampaio.	Petite Centaurée à fleurs serrées	<i>Inula bifrons</i> L.	Inule variable.
<i>Centaureum scilloides</i> (L. Fil) Sampaio.	Petite Centaurée à fleurs de scille.	<i>Inula helenioides</i> DC.	Inule fausse-aunée.
<i>Centranthus trinervis</i> (Viv.) Beguinot	Centranthe à trois nervures.	<i>Isatis allionii</i> P. W. Ball	Pastel des Alpes.
<i>Cephalaria syrica</i> (L.) Roem. et Schultes	Céphalaire de Syrie.	<i>Jurinea humilis</i> D.C.	Serratule naine.
<i>Cerinth glabra tenuiflora</i> (Bertol.) Domac	Mélinet de Corse.	<i>Kosteletzkya pentacarpos</i> (L.) Ledeb.	Hibiscus à cinq fruits.
<i>Chamaectis glaber</i> (L. fil) Rothmal.	Cytise à longues grappes.	<i>Laser trilobum</i> Borkh.	Laser à feuilles à trois lobes.
<i>Cirsium montanum</i> (Waldst. et Kit. ex Willd.) Sprengel	Cirse des montagnes.	<i>Lathyrus maritimum</i> Big.	Gesse de mer.
<i>Cistus populifolius</i> L.	Ciste à feuilles de peuplier,	<i>Lavatera maritima</i> Gouan	Lavatière maritime.
<i>Cistus pouzolii</i> Delile	Ciste de Pouzol.	<i>Legousia castellana</i> Sampaio	Spéculaire de Castille.
<i>Cistus psilosepalus</i> Sweet.	Ciste hérissé.	<i>Leucanthemum crassifolium</i> (Lange) Willk.	Marguerite à feuilles épaisses.
<i>Cochlearia aestuaria</i> (Lloyd) Heywood	Cranson des estuaires.	<i>Leuzea rhapontica</i> (L.) J. Holub	Rhapontique des Alpes.
<i>Cortusa matthioli</i> L.	Cortuse de Matthioli.	<i>Ligularia sibirica</i> Coss.	Ligulaire (Séneçon) de Sibérie.
<i>Crambe maritima</i> L.	Chou marin.	<i>Limoniastrum monopetalum</i> (L.) B oiss.	Grand statice, Limoniastrum.
<i>Crepis rhaetica</i> Hegetschw.	Crepis des Alpes réthiques.	<i>Limonium cordatum</i> (L.) Mill.	statice à feuilles cordées.
<i>Cytisus ardoinoi</i> E. Fourn.	Cytise d' Ardoino.	<i>Limonium dicoladum</i> O. Kuntze	Statice à rameaux raides.
<i>Daboecia cantabrica</i> (Hudson) C. Koch.	Bruyère de Saint-Daboec.	<i>Limonium diffusum</i> O. Kuntze	Statice diffus.
<i>Daphne striata</i> Tratt.	Camélee strié.	<i>Limonium girardianum</i> Fourn.	Statice de Girard.
<i>Daucus gadeceai</i> Rouy et Camus	Carotte de Gadeceau.	<i>Limonium humile</i> Miller	Petit statice.
<i>Delphinium requienii</i> DC.	Dauphinelle (Pied d' alouette) de Requier.	<i>Limonium minutum</i> L. s.l.	Statives nains du groupe minutum.
<i>Delphinium verdunense</i> Balbis	Pied-d' alouette de Bresse	<i>Limonium ramosissimum</i> (Poiret) Mair. ssp. provinciale Pignatti	Statice de Provence.
<i>Dianthus gallicus</i> Pers.	Oeillet de France – Oeillet des dunes	<i>Limonium salmontis</i> Pign.	Statice de Salmon.
<i>Draba incana</i> L.	Drave blanchâtre.	<i>Linaria cirrhosa</i> (L.) Cav.	Linaire à vrilles.
<i>Dracocephalum austriacum</i> L.	Dracocéphale d'Autriche.	<i>Linaria commutata</i> Bernh. ex Reichenb.	Linaire grecque.
<i>Echinopartum horridum</i> (Vahl) Rothm.	Genêt très épineux.	<i>Linaria flava</i> (Poiret) Desf.	Linaire jaunâtre.
<i>Elatine brochonii</i> Clavaud	Elatine de Brochon.	<i>Linaria reflexa</i> (L.) Desf.	Linaire à fruit recourbé.
<i>Erica erigena</i> R. Ross	Bruyère de la Méditerranée.	<i>Linaria thymifolia</i> (Vahl) DC.	Linaire à feuilles de thym.
<i>Erica lusitanica</i> Rudolphi	Bruyère du Portugal.	<i>Lindernia procumbens</i> (Krocker) Philcox	Lindernie couchée.
<i>Erinacea anthyllis</i> Link.	Cytise hérisson.	<i>Linnaea borealis</i> L.	Linnée boréale.
<i>Erodium manescavii</i> Cosson	Erodium (Bec de grue) de Manescaut.	<i>Lithodora prostrata</i> (Loisel.) Griseb.	Grémil à rameaux étalés.
<i>Erodium rodiei</i> (Br. - Bl.) Poirion	Erodium de Rhodié.	<i>Littorella uniflora</i> (L.) Ascherson	Littorelle à une fleur.
<i>Eryngium alpinum</i> L.	Panicaut des Alpes Etoile des Alpes	<i>Lobelia dortmanna</i> L.	Lobélie de Dortmann.
<i>Eryngium barrelieri</i> Boiss.	Panicaut nain de Barrelier.	<i>Loeflingia hispanica</i> L.	Loeflingie d' Espagne.
<i>Eryngium spinalba</i> Vill.	Panicaut blanc des Alpes, Chardon blanc.	<i>Lysimachia ephemereum</i> L.	Lysimaque à feuilles de saule.
<i>Eryngium viviparum</i> Gay	Panicaut nain vivipare.	<i>Lysimachia thyrsoiflora</i> L. ,	Lysimaque à fleurs à épi.
<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill.	euphorbe à feuilles de graminées .	<i>Lythrum thesioides</i> Bieb.	Salicaire faux thésion.
<i>Euphorbia variabilis</i> Cesati	Euphorbe variable.	<i>Lythrum thymifolia</i> L.	Salicaire à feuilles de thym.
<i>Evax carpetana</i> Lange	Evax de Cavanillès.	<i>Lythrum tribacteatum</i> Salzmann ex Sprengel	Salicaire à trois bractées.
<i>Evax rotundata</i> Moris	Evax de Corse.	<i>Matthiola tricuspidata</i> R. Br.	Matthiole à fruits à trois cornes.
<i>Galium trifidum</i> L.	Gaillet trifide.	<i>Minuartia stricta</i> (Swartz) Hierh.	Sabline dressée.
<i>Garidella nigellastrum</i> L.	Garidelle fausse nigelle.	<i>Moehringia le-brunii</i> Merxmull	Sabline de Le Brun.
<i>Gentiana ligustica</i> R. de Vilm. et Chopinet	Gentiane ligure.	<i>Moehringia provincialis</i> Merxmull. et Grau.	Sabline du Verdon.
<i>Gentiana utriculosa</i> L.	Gentianelle à calice renflé.	<i>Morisia monanthos</i> (Viv.) Ascherson	Morisie.
<i>Gentianella amarella</i> Börner	Gentianelle amère.	<i>Myosotis pusilla</i> Loisel.	Myosotis tenu.
<i>Gentianella uliginosa</i> Börner	Gentianelle des marais.	<i>Nananthea perpusilla</i> DC.	Nananthée de Corse.
<i>Geranium argenteum</i> L.	Géranium à feuilles argentées.	<i>Naufraga balearica</i> Constance et Cannon	Naufraga des B aléares.
<i>Geranium cinereum</i> Cav.	Géranium à feuilles cendrées.	<i>Nigella gallica</i> Jordan	Nigelle de France.
<i>Geranium endressii</i> Gay	Géranium d'Endress.	<i>Nonea pulla</i> DC.	Nonnée brune.
<i>Geum heterocarpum</i> Boiss.	Benoîte à fruits divers.	<i>Odontites jaubertiana</i> De Dietr. ex Walpers	Euphrase de Jaubert (et E. des Cévennes).
<i>Halimione pedunculata</i> Aellen	Obione à fruit pédonculé.	<i>Oenanthe foucaudi</i> Tesson	Oenanthe de Foucaud.
<i>Hedysarum boutignyannum</i> Alleiz.	Sainfouin de Boutigny.	<i>Omphalodes littoralis</i> Lehm.	Cynoglosse des dunes.
<i>Helianthemum lavandulaefolium</i> Miller	hélianthème à feuilles de lavande.	<i>Pedicularis recutita</i> L.	Pédiculaire tronquée.
<i>Helianthemum marifolium</i> (L.) Miller	Hélianthème à feuilles de Marum.	<i>Phyllodoce coerulea</i> (L.) Bab.	Andromède bleue, Phyllodoce bleue.
<i>Heracleum minimum</i> Lamarck	Berce naine.	<i>Physospermum cornubiense</i> (L.) DC.	Physospermum de Cornouailles.
<i>Herniaria latifolia</i> Lapeyr. ssp. <i>littardieri</i> Gamis.	Hemiaire de Littardière.	<i>Phyteuma villarsii</i> R. Schulz	Raiponce de Villars.
<i>Hibiscus palustris</i> L.	Ketmie rose des marais.	<i>Pimpinella siifolia</i> Leresche	Pimpinelle à feuilles de Sium.
<i>Hieracium eriophorum</i> Saint Amans	Épervière des dunes.	<i>Polygonum raii</i> Bab.	Renouée de Ray.
		<i>Potentilla delphinensis</i> L. Gren. & Godron	Potentille du Dauphiné.
		<i>Potentilla fruticosa</i> L.	Potentille arbustive.

- Primula allionii* Loisel.
Primula auricula L.
Primula halleri J.F. Gmelin
Primula marginata Curtis
Primula pedemontana Gaudin
Prunus lusitanica L.
Pseudorlaya pumila (L.)
Ptilotrichum macrocarpum (DC.) Boiss.
Ptilotrichum pyrenaicum Boiss.
Pulicaria vulgaris Gaertner
Pulsatilla halleri Willd.
Pyrola rotundifolia ssp. *maritima* (Kenyon) E.F. Warburg
Quercus crenata Lamarck
Ranunculus camuti Cosson
Ranunculus fontanus C. Presl
Ranunculus lateriflorus DC.
Ranunculus lingua L.
Ranunculus millefoliatus Vahl
Ranunculus nodiflorus L.
Ranunculus ophioglossifolius C. Presl
Ranunculus revelieri Boreau
Reutera lutea Boiss.
Rhododendron hirsutum L.
Rouya polygama Coincy
Rumex rupestris Le Gall
Rumex tuberosus L.
Salix breviserrata B. Flod.
Salix lapponum L.
Saponaria bellidifolia Sm.
Saponaria lutea L.
Saxifraga florulenta Moretti
Saxifraga hieraciifolia Waldst. et Kit. ex Wild.
Saxifraga hirculus L.
Saxifraga muscoides All.
Saxifraga mutata L.
Saxifraga valdensis A11.
Scandicium stellatum Thellung
Scorzonera parviflora Jacq.
Scrophularia pyrenaica Benth.
Sedum andegavense Desv.
Senecio bayonnensis Boiss.
Senecio congestus (R. Br.) DC.
Senecio macrochaetus Wi Ilk.
Serratula lycopifolia A. Kerner
Seseli bocconi Guss.
Silene coeli-rosa (L.) Godron
Silene salzmanii Badaro ex Moretti
Silene velutina Pourret ex Loisel
Sisymbrium supinum L.
Soldanella villosa Darracq
Sorbus latifolia Persoon
Stachys brachyclada De Noë ex Cosson
Stachys ocymastrum (L.) Briquet
Suckowia balearica (L.) Medic.
Tamarix africana Poirer
Teline linifolia (L.) Webb. et Berthelot
Teucrium arisratum Perez Lara.
Teucrium fruticosum L.
Teucrium massiliense L.
Teucrium pseudochamaepitis L.
Thorella verticillimundata (Thore) Briquet
Thymelaea ruizii Loscos, ex Casav.
Thymelaea tartonraira (L.) All.
Thymelaea thomasii Duby
Trientalis europaea L.
Trifolium cernuum Brot.
Trifolium saxatile All.
Utricularia ochroleuca R. Hartman
- Primevère d' Allion.
Oreille-d' ours.
Primevère de Haller.
Primevère marginée.
Primevère du Piémont.
Prunier du Portugal.
Grande Fausse-Girouille des sables.
Corbeille d'argent à gros fruits,
Corbeille d'argent des Pyrénées.
Herbe de Saint-Roch.
Anémone (Pulsatille) de Haller.
Pyrole des dunes.
Faux chêne-liège.
Bouton d' or de Canut.
Renoncu le des fontaines.
Renoncule à fleurs latérales.
Grande Douve.
Bouton d' or à mille feuilles.
Renoncule à fleurs en boules.
Bouton d' or à feuilles d' Ophioglosse.
Renoncule de Revelier.
Pimpinelle jaune.
Rhododendron poilu.
Thapsic de Rouy.
Oseille des rochers.
Oseille tubéreuse.
Saulx à feuilles de myrte.
Saulx des Lapons.
Saponaire à feuilles de pâquerettes.
Saponaire jaune.
Saxifrage à nombreuses fleurs.
Saxifrage à feuille d'épervière.
Saxifrage à oeil-de-bouc.
Saxifrage Fausse-mousse.
Saxifrage variable.
Saxifrage de Vaud.
Scandix étoilé,
Scorzonère à petites fleurs.
Scrofulaire des Pyrénées.
Vermiculaire d' Angers.
Séneçon de Bayonne.
Cinénaire des marcaix.
Séneçon à grosses soies.
Serratule à feuilles de chanvre d' eau.
Sesélide Boccone.
Silène d' un rose céleste.
Silène de Salzmann.
Silène velouté.
Sisymbre couché.
Grande Soldanelle.
Alisier de Fontainebleau.
Épiaire à rameaux courts.
Épiaire hérissée.
Suckowia.
Tamarix d' Afrique.
Genêt à feuilles de lin.
Germandrée de Crau.
Germandrée arbustive
Germandrée de Marseille.
Germandrée à allure de pin.
Thorella, Faux-Cresson de Thore
Passerine de Ruiz.
Tartonraire.
Passerine de Thomas.
Trientale.
Trèfle à fleurs penchées.
Trèfle des rochers.
Utriculaire d' un vert jaunâtre.
- Vicia altissima* Desf.
Vicia argentea Lapeyr.
Vicia barbazitae Ten. et Guss.
Viola arborescens L.
Viola cryana Gillot
Viola elatior Fries,
Viola pinnata L.
Viola rothomagensis Desf.
Vitis vinifera L. ssp. *sylvestris* (C.C. Gmelin) Hegi
Xatartia scabra (Lapeyr.) Meissn.
- Vesce élevée.
Vesce argentée.
Vesce de Barbazita.
Violette sous-arbustive.
Violette de Cry.
Violette élevée.
Violette à feuilles pennées.
Pensée de Rouen,
Lambrusque, vigne sauvage.
Xataria, Givert des isards.

MONOCOTYLÉDONES

- Agrostis tenerrima* Trin.
Allium chamaemoly L.
Allium lineare Schrader
Allium moly L.
Althelia brrandonii Duval-Jouve.
Ambrosiana bassii L.
Ampelodesmos mauretanic (Poirer) T. Durand et Shinz
Bellevia romana (L.) Reichenb
Bellevia trifoliata (Ten.) Kunth.
Bordea pyrenaica Miegerville.
Bromus bromoides (Lej.) Crepin.
Bromus grossus Desf. ex DC.
Caldesia parnassifolia (L.) Parl.
Calla palustris L.
Carex atrofusca Schkuhr.
Carex bicolor All.
Carex buxbaumii Wahlenb.
Carex chrordorrhiza L. fil.
Carex firma Holst.
Carex fritschii Waisb.
Carex grioletii Roemer.
Carex heleonastes L. fil.
Carex hordeistichos Vill.
Carex irrigua Hiitonen.
Carex limosa L.
Carex migroglochii Wahlenb.
Carex ornithopodioides Hausm.
Carex pseudobrizoides Clavaud.
Carex reichembachii Bonnet
Carex repens Bellardi
Carex vaginata Tausch.
Chamaerops humilis L.
Colchicum corsicum Baker
Colchicum cupanii Guss.
Coleanthus subtilis Seidl.
Cypripedium calceolus L.
Damasonium alisma Miller.
Damasonium polyspermum Cosson.
Elymus arenarius Hochts.
Epipogon aphyllum Swartz.
Eriophorum gracile Koch ex Roth.
Fritillaria orientalis Adans in Web. fil. ex Mohr.
Gagea arvensis (Pers.) Dumort.
Gagea bohémica (Zauscher) Schultes
Gagea foliosa (J. et C. Presl.) Schultes
Gagea granatelli (Parl.) Parl.
Gagea lutea (L.) Ker-Gawler
Gagea minima (L.) Ker-Gawler
Gagea pratensis (Pers.) Dumort.
Gagea saxatilis (Mert. et Koch) Schultes
Gagea soleirolii F.W. Schultz
Gagea spathacea (Hayne) Salisb.
Gladiolus dubius Guss.
Gladiolus palustris Gaudin.
Hammarbya paludosa (L.) O. Kuntze.
- Agrostis élégant.
Ail petit Moly.
Ail dressé.
Ail doré
Althénie.
Ambrosiana de Bassi.
Diss.
Bellevia de Rome.
Bellevia à trois feuilles.
Dioscorée des Pyrénées.
Brome des Ardenes.
Brome à fleurs nombreuses.
Alisma (Flûteau) à feuilles de Pamassie.
Arum d'eau Choucelle.
Laïche noirâtre.
Laïche bicolor.
Laïche de Buxbaum.
Laïche à long rhizome.
Laïche rigide.
Laïche de Fritsch.
Laïche de Griolet.
Étoile des marais.
Laïche à épis d' orge.
Laïche inondable des tourbières.
Laïche des tourbières, Laïche des vases.
Laïche à petite arête.
Laïche faux-Pied d' oiseau.
Laïche fausse-brize.
Laïche de Reichenbach.
Laïche rampante.
Laïche à feuille engainante.
Palmier nain, Doum.
Colchicum des Corse.
Colchique de Bertoloni.
Coléanthe délicat.
Sabot-de-Vénus.
Étoile d' eau.
Étoile d' eau. à nombreuses graines
Seigle de mer, grand Oyat.
Épipogon sans feuilles.
Linaigrette grèle.
Fritillaire de Caussols.
Gagée des champs.
Gagée de Bohème.
Gagée très feuillue.
Gagée de Granatelli.
Gagée jaune.
Petite gagée.
Gagée des prés.
Gagée des rochers.
Gagée de Soleirol.
Gagée à spathe.
Glaieul douteux.
Glaieul des marais.
Malaxis des tourbières.

OSMUNDA REGALIS ET MATTEUCCIA STRUTHIOPTERIS DEUX RARES FOUGÈRES « A FLEURS » DE NOTRE RÉGION

De mon bureau encombré de livres, de flores, de revues et de tirés à part relatifs au sujet, j'entends déjà les gémissements des botanistes puristes: des fougères « à fleurs », et pourquoi pas des poissons à plumes pendant qu'on y est !

Je sais, je sais. Si pourtant j'ai choisi ce titre au premier abord provocateur, c'est bien parce que les néophytes auxquels j'ai pu faire admirer des exemplaires de ces deux fougères n'ont pas hésité à utiliser le mot « fleurs » en parlant de ce qui les avait le plus frappés.

C'est ainsi que l'épouse d'un forestier regrettait: « Je suis désolée... Cette année, l'osmonde que je voulais vous montrer n'a pas fleuri... ». De même - la flore de Belgique l'atteste - les Wallons la nomment « fougère fleurie » ou « noriye fetchè » et les flamands « pluim varen », ce qui revient au même.

En règle générale, chez les fougères, toutes les feuilles - on devrait plutôt dire frondes - sont morphologiquement semblables. Chez de rares espèces cependant, dont les deux qui nous préoccupent ici, les frondes stériles, c'est-à-dire ne comportant pas d'organes de reproduction, ont une apparence différente des feuilles fertiles portant des sores.

C'est le cas par exemple de l'assez commun *Blechnum spicant*, fréquent dans les milieux frais et humides des régions siliceuses bien arrosées, ou encore de *Cryptogramma crista*, caractéristique des éboulis siliceux de haute montagne, bien plus rare dans le massif vosgien où il se cantonne sur la Crête aux alentours du col de la Schlucht.

C'est la présence de ces frondes fertiles d'aspect différent qui ont valu à *Osmunda regalis* et *Matteuccia struthiopteris* - les deux espèces rares de notre région desquelles nous nous allons entretenir un peu plus longuement - l'appellation de fougères « à fleurs », d'autant plus que ces frondes n'ont pas seulement une forme particulière, mais encore une couleur caractéristique propre.

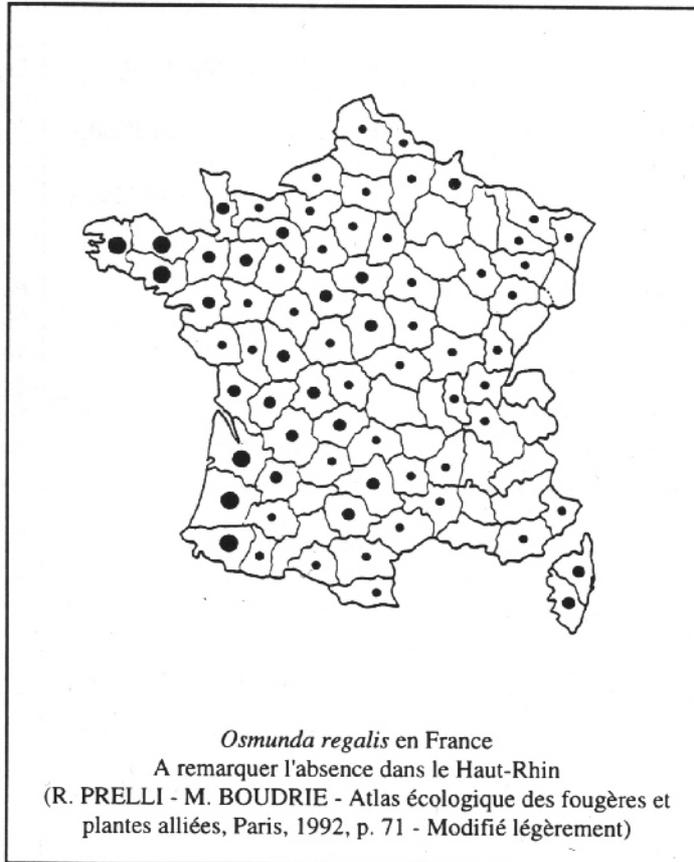
#Image12|graphic **Osmunda regalis**

Rémy PRELLI et Michel BOUDRIE - les spécialistes incontestables et incontestés de la flore ptéridologique française - introduisent leur description de l'osmonde royale par les mots suivants ; « l'une des plus grandes et des plus belles fougères de notre flore ».

En 1753 déjà, le grand botaniste suédois Carl VON LINNE avait été sensible à la beauté et à la majesté de cette plante. Il n'hésita pas à compléter le nom de son genre par le qualificatif latin de « regalis » signifiant « royal(e) ».

Comme la présente contribution est illustrée, nous nous contenterons d'une description succincte empruntée à l'atlas des deux auteurs ci-avant nommés.

Les feuilles en touffes, disposées en corbeille à partir d'un rhizome noir et spongieux, peuvent atteindre 1,80 m. Elles sont de deux types .. les unes ayant leur sommet transformé en grappes de sporanges, les autres entièrement foliacées restant stériles.



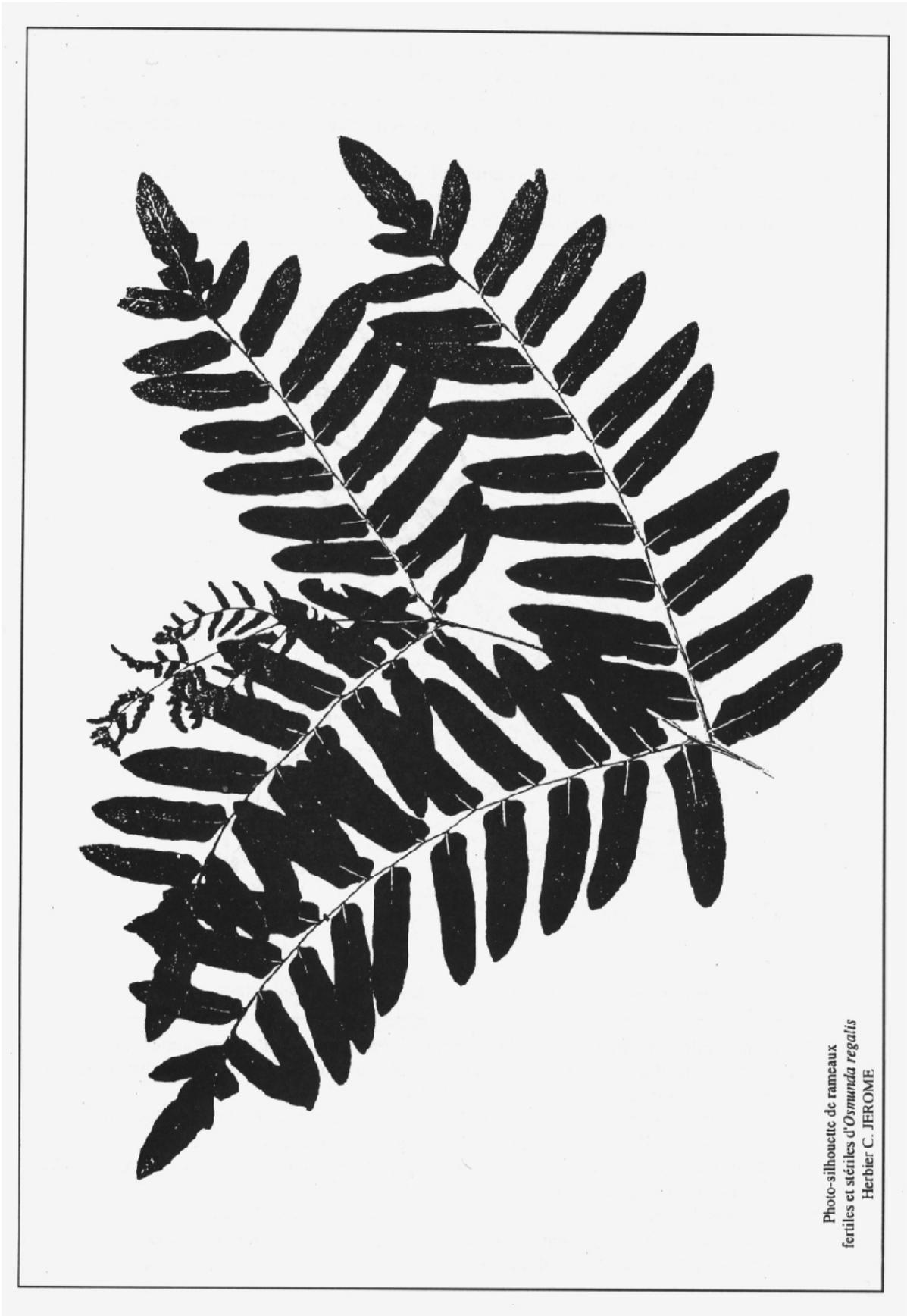
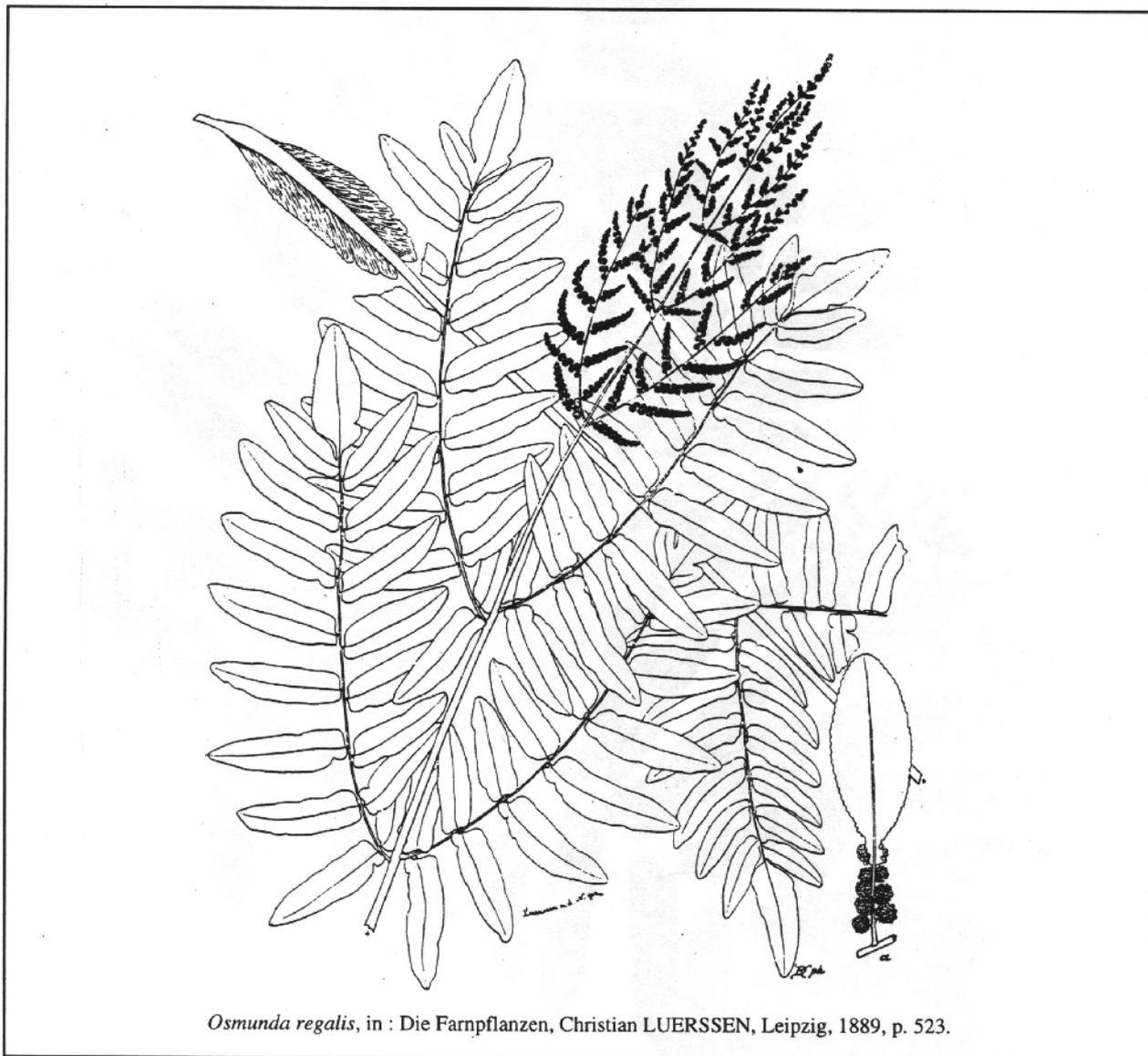


Photo-silhouette de rameaux
fertiles et stériles d'*Osmunda regalis*
Herbier C. JEROME

L'osmonde est inféodée au milieu aquatique: marais, berges de rivières ombragées, fossés humides, rochers suintant. Elle ne s'élève guère en altitude, mais arrive tout de même à atteindre les 800 m dans quelques stations du massif du Donon.

Si notre fougère ne figure pas sur la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français, c'est parce qu'elle n'est pas rare, sans être abondante, dans les départements proches de l'Océan Atlantique.

Mais dès que l'on s'éloigne de ces régions où le climat lui convient particulièrement, elle n'apparaît plus que de façon sporadique. C'est bien pourquoi elle figure sur la liste des plantes protégées dans sept régions administratives de notre pays, dont bien sûr la Lorraine et l'Alsace.



Osmunda regalis, in : Die Farnpflanzen, Christian LUERSSSEN, Leipzig, 1889, p. 523.

En Allemagne elle est protégée sur l'ensemble du territoire, et n'est présente que dans cinq stations relictuelles où elle est d'ailleurs menacée de disparition à plus ou moins brève échéance selon les auteurs de la flore du Bade-Württemberg.

En ce qui concerne l'Alsace, elle n'a pas été vue dans le département du Haut-Rhin depuis plus d'un demi siècle. Le Bas-Rhin, pour sa part, a la chance de compter sur son étendue une vingtaine de stations, dont douze dans les Vosges du Nord, les autres étant réparties aux environs du Mont Sainte Odile et dans le massif du Donon.

Toutes ces stations totalisent environ quatre cents plantes. A elle seule, à titre de comparaison, la station se trouvant en forêt communale de Taintrux, au sud-ouest de Saint Dié, dans le département des Vosges, en compte plus de mille cinq cents.

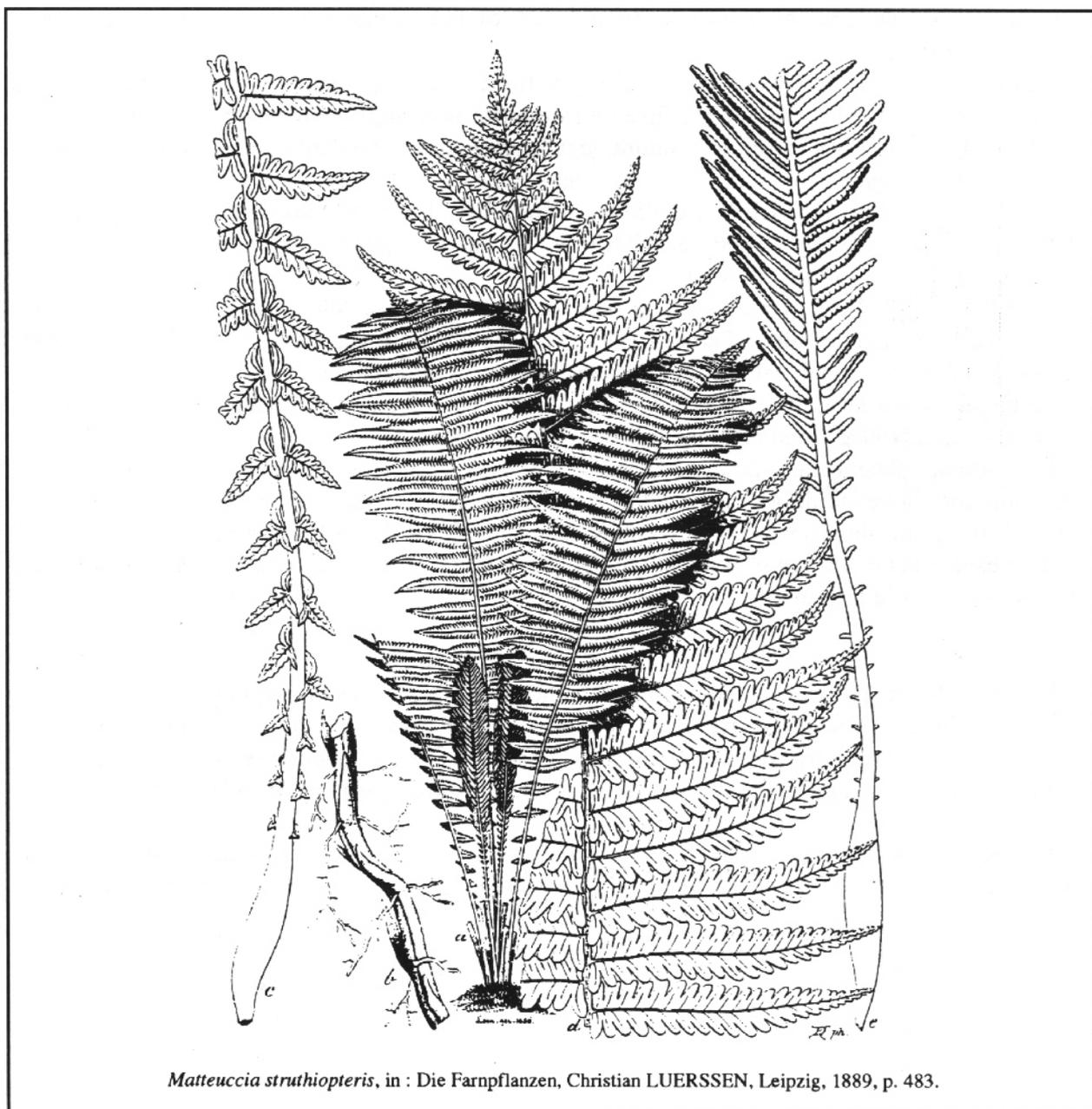
2- *Matteuccia struthiopteris*.

Si l'osmonde, comme nous l'avons déjà dit, n'a plus été retrouvée dans le Haut-Rhin, ce département en revanche semble bien abriter le seul endroit d'Alsace et même de France où pousse à l'état naturel une autre fougère de taille respectable à frondes dimorphiques, à savoir *Matteuccia struthiopteris*.

Vue de loin, *Matteuccia* ressemble beaucoup à *Oreopteris limbosperma* ; le néophyte peut aussi la confondre avec de grandes frondes du très commun *Dopteris filix-mas*. Heureusement notre fougère est dimorphique. Les frondes stériles, gracieusement disposées en urne, entourent assez souvent, mais pas toujours, des frondes fertiles plus petites, non chlorophylliennes, d'un vert-noir sale - c'est l'adjectif qui convient - se développant plus tard dans la saison.

Parfois subsistent, au centre même de la touffe, les frondes sèches de l'année précédente que l'on reconnaît à leur couleur brun-clair très caractéristique.

La taille des frondes, elle aussi, est remarquable ; sur place, j'ai mesuré des échantillons dépassant un mètre cinquante de haut et trente centimètres de largeur !



Matteuccia struthiopteris, in : Die Farnpflanzen, Christian LUERSSSEN, Leipzig, 1889, p. 483.

Matteuccia est une plante de demi ombre des bords de ruisseaux, qui se reproduit plus souvent de manière végétative - le rhizome émettant des sortes de stolons que par l'intermédiaire de spores.

Rare en plaine on la rencontre plus volontiers dans les massifs montagneux, surtout d'Europe centrale. Elle semble fuir les sols calcaires où elle n'a jamais été observée.

L'épanouissement des frondes stériles se situe en juillet - août mais dès septembre elles commencent à se flétrir et en octobre on a du mal à en voir qui sont encore vertes.

Une autre curiosité concerne la tige ou rhizome de cette fougère: contrairement à la plupart des autres ptéridophytes cette dernière n'a pas tendance à s'enfoncer dans la terre mais à grandir verticalement d'année en année au dessus de la surface du sol, en conservant sur la base des frondes passées. *Matteuccia* est de la sorte comparable en ce qui concerne sa croissance avec certaines petites fougères arborescentes tropicales.

Matteuccia struthiopteris a été « baptisée » de la sorte par TODARO en 1866 en souvenir de l'italien Carlo MATTEUCCI, intellectuel et botaniste (1811- 1868) et à partir du grec struthos=autruche à cause de la ressemblance des frondes fertiles de la plante avec les plumes de la queue de cet oiseau coureur.

La flore allemande de Gustav HEGI d'où j'ai tiré ce renseignement ajoute à titre de curiosité que ces frondes stériles étaient récoltées en quantité non négligeable dans certaines régions propices pour être cuites et servies comme légume savoureux. Souhaitons qu'il n'en sera pas de même dans les Vosges!

La flore d'Alsace (ISSLER, LOYSON, WALTER 1965 Strasbourg) écrit à propos de *Matteuccia struthiopteris*: « introduite en 1806 par MOUGEOT - bassin supérieur de la Moselle - naturalisée surtout sur le versant lorrain des Vosges »

R PRELLI pour sa part note dans la seconde édition de son « Guide des Fougères et plantes alliées » paru chez Lechevalier à Paris en 1990 : « espèce d'Europe centrale et septentrionale, parfois cultivée et jadis localement naturalisée (dans les Vosges principalement) ».

Le même auteur et M BOUDRIE dans leur « Atlas écologique des fougères et plantes alliées » (éd. Lechevalier, 1992, Paris) ne la mentionnent plus du tout.

Et pourtant *Matteuccia* pousse en abondance dans un vallon étroit, sauvage, orienté SW/NE, d'une altitude moyenne de 450 m à 5 km à vol d'oiseau à l'ouest de Ribeauvillé. Un comptage rendu difficile par des ronces envahissantes en recense plus de 330 réparties sur un dizaine de groupes espacés et étalés sur plus de 500m. Quarante touffes présentaient une ou plusieurs frondes fertiles, soit 12% de l'ensemble.

Proches à la fois par leur biotope humide et siliceux leurs frondes dimorphiques, leur taille, leur rareté dans le massif vosgien, nos deux fougères ont un dernier point en commun à mettre en exergue. Toutes deux se trouvent chez nous, en Alsace, à la limite de leur aire de répartition.

Mais pour l'osmonde il s'agit de la limite orientale, alors que pour *Matteuccia* il s'agit de sa limite occidentale.

Comme c'est le cas en géographie et dans de nombreux autres domaines, ne serait-ce que celui de la langue – l'Alsace est une fois de plus l'heureux point de rencontre entre deux mondes.

Claude JÉROME.

CAUSERIE SUR LES VIGNES ET LE VIN

Le genre *vitis* (les vignes) est représenté actuellement par une cinquantaine d'espèces habitant principalement l'Amérique du nord, l'est asiatique, l'Asie mineure et centrale ainsi qu'une partie de l'Europe. Ces espèces se trouvent dans les zones tempérées ou tempérées chaudes, mais non dans les régions franchement subtropicales. Ainsi, en Amérique du nord, *Vitis riparia* occupe une aire comprise entre la forêt laurentienne du Canada méridional et la Floride, tandis que *Vitis californica* habite la Californie jusqu'à la Sierra Nevada et l'Oregon. (DIPPEL, 1892). En Chine, *Vitis amurensis* est signalé de la région de l'Amour jusque dans les forêts composées essentiellement d'arbres à feuilles caduques, où se trouve également *Vitis pentagona*, mais, selon WANG (1961), les Vignes sont absentes des zones subtropicales à végétation sempervirente.

Le continent européen ne possède qu'une seule espèce spontanée, *Vitis sylvestris*, dont l'aire de répartition s'étend à travers l'Asie mineure jusqu'à l'Asie centrale. Selon la plupart des auteurs, *Vitis sylvestris* serait l'ancêtre de notre vigne cultivée, *Vitis vinifera*, ce qui est cependant contesté par d'autres, en raison de caractères distinctifs existant entre ces deux végétaux.

Vitis sylvestris Gmelin

La vigne sylvestre est connue depuis l'Antiquité, elle était appelée « labrusca » par les auteurs romains pour la distinguer de la vigne cultivée qu'ils nommaient *vitis*.

Bon observateur, H. BOCK, dit TRAGUS, avait mentionné dès 1546 les « wilde Weinreben » (les vignes sauvages) dans nos forêts rhénanes, et avait précisé qu'elles étaient communes près du Rhin, entre Strasbourg et Spire où elles poussaient « sur des arbres élevés qui doivent les porter ».

Contrairement à la vigne cultivée, la sylvestre est un végétal dioïque, à dimorphisme sexuel très prononcé en ce qui concerne le feuillage (fig. 1 & 2) ; ses graines sont plus larges à bec court ou nul (fig. 3 & 6). Ce dernier caractère est très constant et se retrouve chez tous les fossiles carpologiques d'âge pléistocène ou postglaciaire observés dans tous les gisements européens (GEISSERT 1979, 1980). On comprend donc fort bien que, déjà en 1907, « Ch. OBERLIN fait remarquer que les vignes sauvages de la vallée du Rhin diffèrent complètement des vignes cultivées en Alsace et qu'elles ne se distinguent en rien des vignes sauvages du Caucase », citation ISSLER (1938).

De nombreuses graines subfossiles ont été trouvées dans le nord de l'Alsace (La Wantzenau, Drusenheim, Sessenheim, Auenheim). Elles sont le plus souvent antérieures à l'époque de l'introduction de la vigne cultivée dans nos régions. Ces documents paléontologiques attestent l'existence de forêts rhénanes primitives qui occupaient toute la basse plaine jusqu'aux escarpements des terrasses quaternaires. Les plus anciennes découvertes subfossiles dans la vallée rhénane ont été signalées par BERTSCH près du Lac

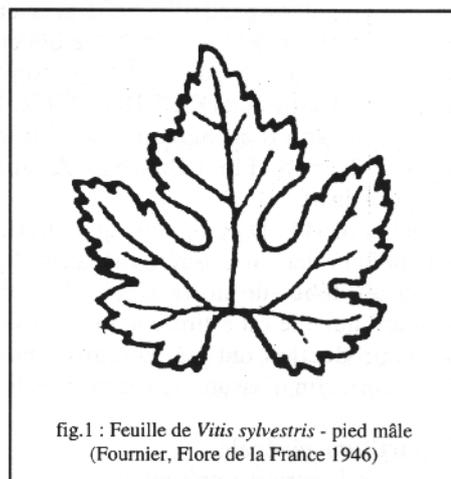


fig.1 : Feuille de *Vitis sylvestris* - pied mâle
(Fournier, Flore de la France 1946)

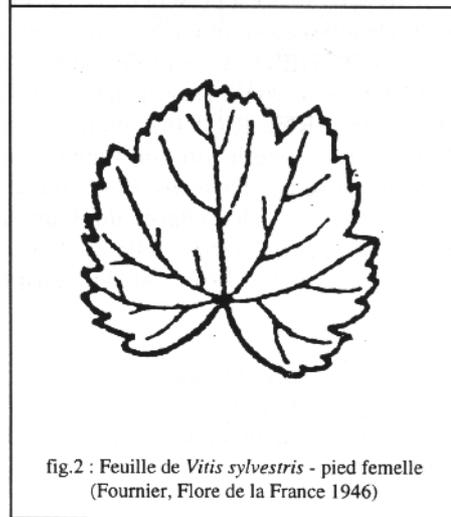


fig.2 : Feuille de *Vitis sylvestris* - pied femelle
(Fournier, Flore de la France 1946)

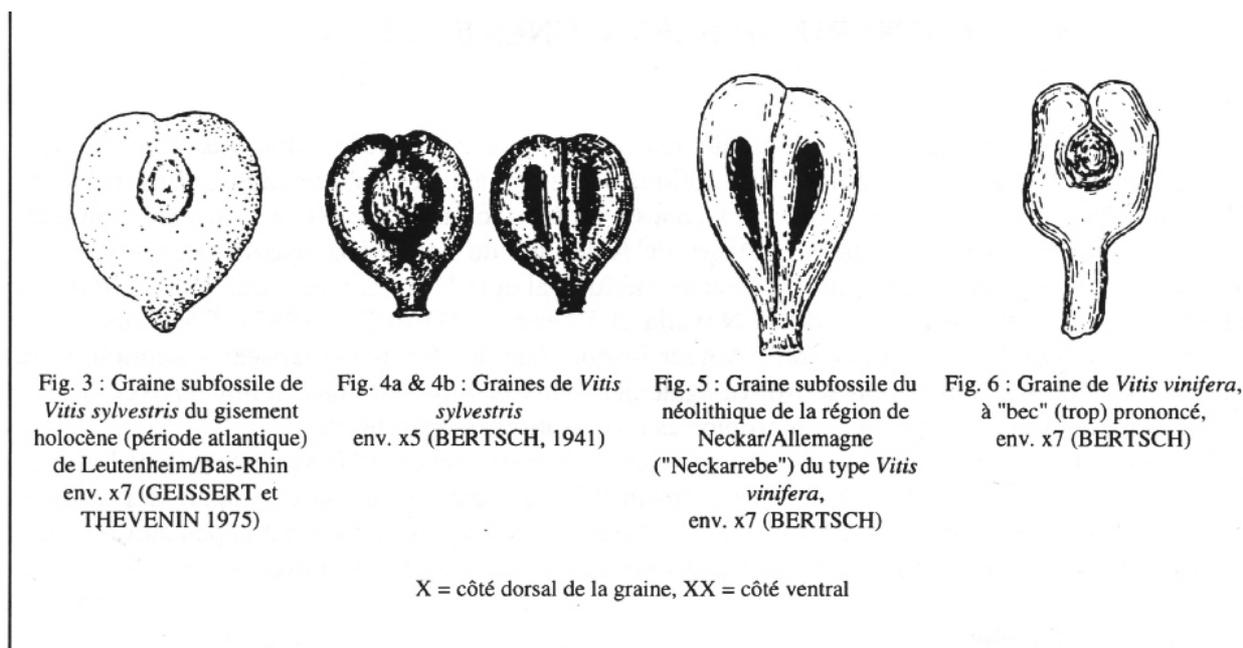


Fig. 3 : Graine subfossile de *Vitis sylvestris* du gisement holocène (période atlantique) de Leutenheim/Bas-Rhin env. x7 (GEISSERT et THEVENIN 1975)

Fig. 4a & 4b : Graines de *Vitis sylvestris* env. x5 (BERTSCH, 1941)

Fig. 5 : Graine subfossile du néolithique de la région de Neckar/Allemagne ("Neckarrebe") du type *Vitis vinifera*, env. x7 (BERTSCH)

Fig. 6 : Graine de *Vitis vinifera*, à "bec" (trop) prononcé, env. x7 (BERTSCH)

X = côté dorsal de la graine, XX = côté ventral

de Constance ainsi qu'aux alentours de la Barre d'Istein (SEBALD et al., 1992) ce qui confirme une répartition ininterrompue de la sylvestre tout le long du fleuve jusqu'à sa limite septentrionale européenne absolue en Hesse rhénane, à la latitude de Darmstadt (KIRCHHEIMER, 1946).

C'est à partir d'exemplaires recueillis dans le milieu rhénan que GMELIN a décrit en 1806 dans le tome 2 de la « Flora Badensis Alsatia etc » notre *Vitis sylvestris*, en lui attribuant le rang d'espèce distincte.

Selon SEBALD et al. ainsi que SCHUMANN (1974, 1977) les vignes sauvages se comptaient par milliers dans nos forêts rhénanes il y a 100 - 150 années. Après la régularisation du fleuve jusqu'au début de notre siècle la population était réduite à quelques centaines de pieds. Aujourd'hui elle est estimée à 30 - 40 exemplaires pour l'ensemble de la vallée rhénane. Des essais de réintroduction ont été entrepris entre autres en Alsace (Réserves Naturelles d'Offendorf et d'Erstein), afin d'assurer la survivance de ce végétal original.

Répartition générale.

Vitis sylvestris est présent dans les zones méridionales et tempérées européennes (vallée du Rhin et du Danube) ainsi qu'en Asie mineure, jusqu'en Espagne occidentale et en Afrique septentrionale (SEBALD) HERMANN (1956) ajoute le cours inférieur du Dniepr et la Crimée et MELCHIOR in ENGLER (1964) sans aucune précision l'Asie centrale. En ce qui concerne spécialement la France, FOURNIER (1946) cite la « Lambrusque » du Midi, du Centre, et évidemment de l'Alsace

A noter que la collection de vignes sauvages créée par Ch. OBERLIN à l'institut vinicole de Colmar, possédait des pieds provenant de Lorraine (Dieuze), selon ISSLER.

Actuellement une Vitacée nord américaine *Parthenocissus quinquefolia*, a pris la relève de *Vitis sylvestris*, elle est déjà représentée par des exemplaires très vigoureux dans nos forêts, par exemple à Sessenheim ainsi que dans une aulnaie située sur les bords de l'Eberbach à Leutenheim.

Taille de la vigne sauvage.

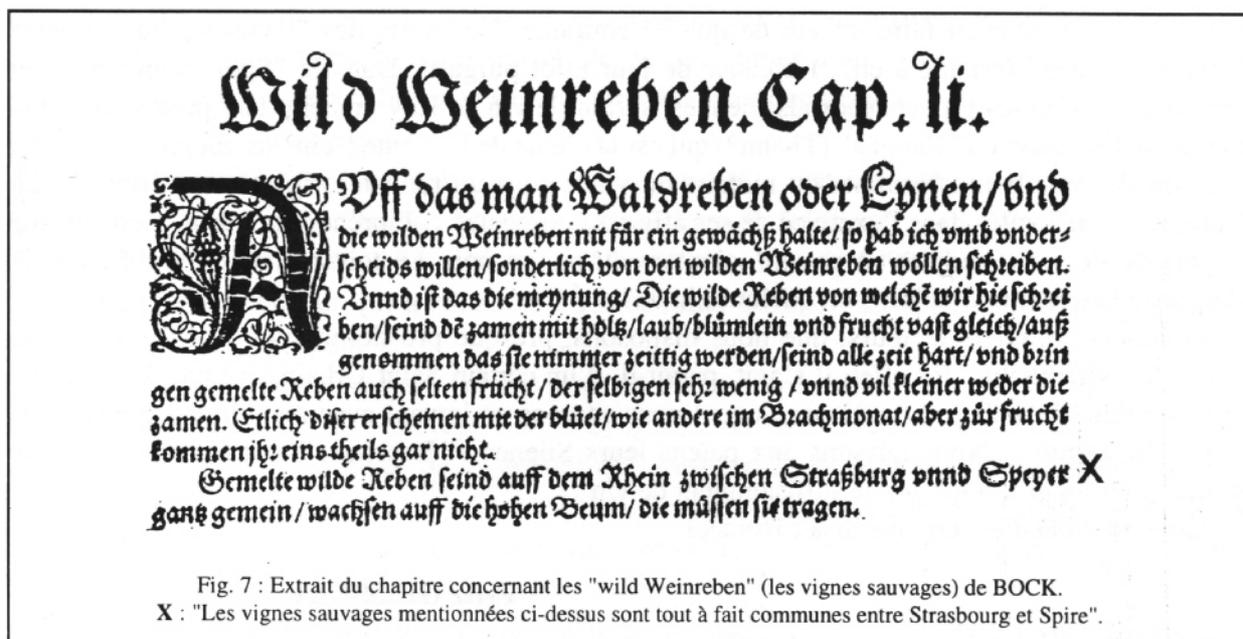
Elle peut atteindre des dimensions extraordinaires pour une liane indigène. SEBALD et al. indiquent une hauteur de 40 m et un diamètre de 30, exceptionnellement de 50cm de la tige principale.

Utilisations.

« Près du Rhin ils en font du vinaigre » selon BOCK qui préconise l'emploi des raisins, des feuilles et des vrilles comme remède » contre toutes sortes de teigne » ou contre la diarrhée (den « schlüpfferigen Magen » = l'estomac glissant).

Pendant les années favorables les fruits étaient récoltés pour en faire des raisins secs et même pour la fabrication de vin à Schwetzingen/Bade en 1815 (SCHUMANN, 1971) Les sarments étaient utilisés pour la confection de liens et surtout pour le fascinage à l'époque de la régularisation du Rhin.

Notre vigne sauvage de même que certaines espèces américaines contribuèrent largement à la sauvegarde de nos vignes cultivées en fournissant les porte - greffes nécessaires pour la lutte contre le phylloxéra.



Vitis vinifera Linné et le vin.

Selon les auteurs *Vitis vinifera* (L.) var. sativa (De Candolle) Alleweldt 1965 est la vigne cultivée, la vigne sauvage étant appelée *Vitis vinifera* (L.) var. sylvestris (Gmelin) Alleweldt 1965 (Sebald et al.).

On suppose que le berceau de la vigne cultivée se trouve quelque part dans les vallées chaudes d'Asie mineure. Très probablement les raisins servaient déjà à nourrir les hommes les plus primitifs et il faut admettre que les premiers agriculteurs du Néolithique avaient introduit de leur patrie d'origine des souches cultivées (fig. 5). La fabrication du vin était pratiquée depuis env. 3500 ans avant notre ère par les assyriens et les égyptiens. Ensuite elle s'est étendue dans tous les pays civilisés de l'Antiquité, même jusqu'en Chine.

La littérature traitant de tous les aspects de la viticulture est tout simplement inestimable. Ainsi l'Ampélographie de P. VIALA et V. VERMOREL (Paris 1901 1910) comporte par ex. pas moins de dix volumes!

Introduction de la vigne cultivée en Alsace.

« On ne peut fixer avec précision la date d'introduction de la vigne en Alsace. Cette introduction semble avoir été retardée sciemment afin que la vente des vins d'Italie ne soit pas concurrencée par les vins régionaux... Des serpettes des vigneronnes trouvées dans des trésors rustiques des années 275-276 dans le Palatinat prouvent que la culture de la vigne existait le long du Rhin à la fin du III^{ème} siècle, même avant Probus » (GEISSERT et THEVENIN, 1975).

En ce qui concerne la plaine rhénane en général et l'Alsace en particulier, BOCK - toujours lui! - nous a laissé quelques remarques instructives ou tout simplement récréatives. Dans le « Kreuterbuch » au sens strict, les deux vignes sont traitées sur cinq pages. Ensuite, dans l'additif, postérieur aux premières éditions, la « deutsche Speisskammer » le garde-manger allemand, il a consacré onze pages au vin et son sous-produit le vinaigre.

Le chapitre sur la vigne cultivée est agrémenté d'une gravure, représentant sans équivoque Noé, vigneron de son état, exposant en état d'ivresse sa nudité, alors qu'il avait dépassé le demi millénaire bien sonné, ce qui prouve que la vieillesse ne préserve nullement de la sottise.

Sont citées par BOCK, pour l'Alsace, les variétés Traminer (Tramin, dans le Tyrol méridional est la patrie du Gewurztraminer) ainsi que « Schwartz Lampers », très fréquent dans le district de Cleebourg. Les « Hynschdrauben », probablement un mélange disparate de plusieurs variétés sont plantés partout pour en faire du vin de qualité courante. Une sorte des « Hynsch » était appelée « Scheissdrauben » (raisins à ch...) à cause de leur effet purgatif. Dans la « Speisskammer » sont mentionnées d'autres provenances alsaciennes, surtout le vin de Kaysersberg, tant pour sa quantité que sa qualité, suivi du « Rangen » (Thann?) qui est la crème de la crème (« ein Aussbunt »).

Parmi les nombreux bienfaits ou méfaits du vin, citons un remède original, à utiliser par un « homme en difficultés dans l'exercice de ses affaires conjugales... Il prendra la queue d'un cerf tué en période de rut et réduite en poudre, ajoutera du poivre noir. Le tout mélangé avec du vin de Malvoisie le remettra d'aplomb en quelques jours ».

Sachez aussi, chers lecteurs, que nous disposons, presque pro domo sua, d'un compatriote, patron des viticulteurs. En effet, il s'agit, paraît-il, d'un certain Saint Urbain, évêque (imaginaire) « d'Enssheim » (Ensisheim) en Alsace, lequel nous adorons en buvant avec magnificence notre vin.

Et BOCK ajoute: « Nous laissons aux païens leurs Silènes et Bacchus, Saint Urbain fait notre affaire, pourvu qu'il nous donne suffisamment de vin ».

Nunc est bibendum, comme disait Horace!

Fritz GEISSERT.

BIBLIOGRAPHIE

BERTSCH K (1941) Fruechte und Samen Ein Bestimmungsbuch zur Pflanzenkunde der vorgeschichtlichen Zeit 247 p. (71 pl.), Enke Stuttgart.

BOCK H. (1577) . Kreutterbuch. - Strasbourg, 944 p.

DIPPEL L. (1892) .. Handbuch der Laubholzkunde. - T. 2, 592 p., 272 fig.

GEISSERT Fr (1979) Interglaziale Fossilien aus der Rheinebene. - Mitt. bad. Landesver. Naturkunde u. Naturschutz. - N.F. 12, p. 11-16, Freiburg i. Br.

GEISSERT Fr (1980) . Fossile Floren aus der Rheinebene (Pliozaen Pleistozaen Holozoen) Les forêts alluviales, colloques phytosociologiques, Strasbourg, p. 453-474.

GEISSERT Fr, THEVENIN (1975) . Quand la vigne fut-elle introduite en Alsace ? Vignes, vigneron et vins d'Alsace, p. 105-110, Alsatia, Colmar.

HERMANN F. (1956) . Flora von Nord-und Mitteleuropa. - 1154 p., Fischer, Stuttgart.

ISSLER E. (1938) : La vigne sauvage (*Vitis sylvestris* Gmelin) des forêts de la vallée rhénane est-elle en voie de disparition? - Bull. Assoc. Philomatique Als. - Lor., 8, p. 413-416, Strasbourg.

KIRCHHEIMER Fr (1946) : Das einstige und heutige Vorkommen der wilden Weinrebe im Oberrheingebiet.- Zeitschr. f. Natur - forsch., Bd 1, p. 410-413, Wiesbaden.

MELCHIOR H. (1964) : A. Englers's Syllabus der Pflanzenfamilien, 2. - 666 p., Borntraeger, Berlin.

SCHUMANN Fr (1971) . Bericht ueber die Verwendung der Wildrebe *Vitis vinifera* L var *sylvestris* Gmelin Die Weinwissenschaft, 26, p. 212-218, Wiesbaden.

SCHUMANN Fr. (1974) . Untersuchungen an Wildreben in Deutschland. - Vitis, 13, p. 198-205.

SCHUMANN Fr (1977) . Zur Erhaltung der Wildrebe *Vitis vinifera* L var *sylvestris* Gmelin in der rheinischen Auwaeldern. - Pfaelzer Heimat, 4, p. 150-154.

SEBALD O., SEYBOLD S. PHILIPPI G. (1992) Die Farn und Bluetenpflanzen Baden Wuerttembergs T. 4 362 p., Ulmer, Stuttgart.

WANG CHI-WU (1961) . The forests of China - Harvard Univers., Cambridge, Massachusetts, 313 p.

LE SENTIER BOTANIQUE ET POÉTIQUE DU SEELBERG

Les sentiers botaniques ont fait florès à un certain moment. A l'initiative d'organismes orientés vers un tourisme lié à une meilleure connaissance de la nature, de tels parcours sont apparus çà et là, essentiellement dans le massif vosgien.. Consacrés pour l'essentiel à la végétation ligneuse (arbres et arbustes), ils ne semblent pas avoir rencontré le succès escompté et ont aussi causé des problèmes de maintenance. En effet, un sentier botanique représente une charge pour ses concepteurs. Il faut rappeler ici qu'un tel parcours devrait, s'il veut rester opérationnel, être régulièrement « contrôlé » pour la remise en état des panneaux qui peuvent ternir à la lumière ou subir les effets d'une humidité relativement élevée sans parler d'un éventuel vandalisme. D'autre part, il convient aussi de vérifier si le végétal visé est encore en place ou s'il n'a pas été supplanté par quelque voisin plus dynamique.

On trouvera ici à titre d'exemple une belle réussite en la matière, autant de par sa conception que par sa réalisation. Le « Sentier botanique, et poétique du Seelberg » a en effet reçu le "Premier Prix des Étoiles de l'Initiative Touristique en Alsace » pour l'année 1992. Il s'agit d'une réalisation du Collège de Bouxwiller qui a bénéficié du soutien de l'O.N.F., de la ville d'Ingwiller et de la section locale du Club Vosgien..

Les documents qui suivent ont été mis gracieusement à notre disposition par les organisateurs, en particulier M. Hugues DANNER, que nous remercions ici. Ils donnent des précisions sur la conception et la mise en place de ce sentier qui n'est pas seulement botanique mais également poétique comme le précise son intitulé. Il est en outre « européen » puisque les textes retenus sont en français, en allemand et en alsacien. - Son seul inconvénient, mineur d'ailleurs, est qu'il ne figure pas sur les nouvelles cartes du Club Vosgien.

Pour s'y rendre, il suffit de prendre, à la sortie nord d'Ingwiller (D 28 vers Offwiller - Niederbronn), la petite route qui conduit à la maison forestière du Seelberg. Dans le fond du vallon vers la lisière de la forêt, juste avant la petite montée vers la maison forestière, se rencontrent les premiers panneaux. Dépasser la maison forestière jusqu'à un emplacement aménagé pour le stationnement. De là partent les deux sentiers, le botanique à la feuille d'érable verte et le poétique à la feuille d'érable brune.

Les panneaux indicatifs se suivent à intervalles plus ou moins réguliers selon ce que nous appelleront les « disponibilités », donc non selon l'ordre indiqué sur le document joint. Au fur et à mesure que le chemin monte, le panorama se dégage. Il faut savoir en profiter, des prés, des champs, des villages, point trop de routes ni lignes haute tension, le calme, la sérénité en quelque sorte. Est-ce encore si courant ? A un certain moment il est possible de descendre dans le vallon exposé au nord séparant le Seelberg du Breiteck, où se trouve le « Tierkirchlein ». Cette petite chapelle en ruines était un pèlerinage consacré au bétail. Le site n'est pas fait pour un tourisme de masse. Il faut reprendre de la hauteur pour arriver à un large chemin forestier d'où l'on a une large vue sur le site de Lichtenberg avec son château. Pour le retour, il suffira de suivre l'un des nombreux sentiers, tous marqués et bien balisés, qui ramènent, d'une manière ou d'une autre, au point de départ.

Bonne promenade!

Roger ENGEL.

DE L'IDÉE À LA RÉALISATION

1 - Au départ...

Le hasard ferait-il bien les choses ? Toujours est-il qu'une demande de renseignements de type historique, au sujet des ruines du Tierkirchlein, aboutira à la réalisation... d'un sentier botanique, puis poétique au Seelberg, à Ingwiller.

2 - L'idée...

En plus de l'histoire du Tierkirchlein, il nous a en effet paru intéressant de sensibiliser les gens à l'environnement, au cadre de vie, de donner accès à certains espaces naturels pour en préserver d'autres. L'idée d'un sentier botanique était née.

Dans une seconde phase, et c'est ainsi que le sentier botanique verra le jour, nous avons aussi voulu susciter la curiosité, des émotions, faire entrevoir la nature autrement, inciter à la flânerie, promouvoir un tourisme « romantique ».



3 - De l'idée à l'acte.

- Le choix du site.

Le triangle Bouxwiller - La Petite Pierre - Lichtenberg, région touristique par excellence, la facilité d'accès, la beauté des paysages, mais surtout la grande variété des espèces végétales allaient faire porter notre choix sur le lieu-dit « Seelberg », dans la forêt communale d'Ingwiller.

- Les autorisations - Le financement.

Le site étant trouvé, il s'agissait à présent d'obtenir les autorisations et l'argent étant le nerf de la guerre, d'assurer le financement du projet.

Y contribuèrent .. la commune d'Ingwiller (80%), l'Office National des Forêts, l'Inspection Académique du Bas-Rhin, le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, la D.R.A.E. d'Alsace, les Clubs Vosgiens d'Ingwiller et de Rothbach.

- La concrétisation...

Ce sentier botanique et poétique sera réalisé dans le cadre d'un P.A.E. (Projet d'Action Éducative) associant à la fois des élèves de la S.E.G.P.A. (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) et du Collège de Bouxwiller.

Sur le plan pédagogique, ce travail permet à nos élèves d'aborder, souvent de façon concrète, différentes matières ..

- l'étude du milieu naturel (les essences d'arbres, les rôles de la forêt,...),
- la géographie (étude d'une carte, repérage,...),
- les mathématiques (le budget, les mesures, la notion d'échelles,...),
- l'enseignement pré-professionnel (travaux de maçonnerie et construction d'escaliers, de menuiserie avec la confection de panneaux, étude de la structure et de l'utilisation du bois...),
- la poésie (recherche puis sélection de poèmes en français, allemand et alsacien, relatifs au thème de la forêt et de l'arbre).

4 - L'impact..

Ce travail nous a valu de nombreux articles dans la presse, un passage à l'antenne de FR 3 télévision dans le cadre de l'émission « Rund um » et une récompense, à savoir le premier Prix des Étoiles de l'Initiative Touristique d'Alsace 1992.

5 -Un circuit, deux variantes,..

- Le sentier botanique .. suivre la « Feuille d'érable verte » ; circuit d'environ 5 km, assez facile, durée 2 heures environ.

- Le sentier poétique .. suivre la " Feuille d'érable brune » ; difficulté moyenne, durée 1 heure environ.

6 - Découvrons le sentier botanique...

« La diversité des arbres faisait un spectacle changeant » (Gustave Flaubert). ,

Nos élèves se rendirent sur place et, en compagnie de Monsieur Pierre Schwartz, agent de l'O.N.F., apprirent à reconnaître les différentes espèces et à les répertorier.

Quelle ne fut pas notre surprise, lorsque nous avons dépassé le nombre de... 20!

Voici la liste des différentes essences que nous avons rencontrées :

Bouleau verruqueux	:	gemeine Birke
Robinier	:	weisse Robinie
Charm	:	Weissbuche
Chêne rouvre	:	Traubeneiche
Chêne rouge d'Amérique	:	Roteiche
Aulne glutineux	:	Schwarzerle
Hêtre	:	Rotbuche
Tilleul à petites feuilles	:	Winterlinde
Chêne pédonculé	:	Stieleiche
Alisier blanc	:	Mehlbeere
Merisier	:	Vogelkirsch
Châtaignier	:	Edelkastanie
Frêne	:	gemeine Esche
Saule marsault	:	Saalweide
Tilleul à grandes feuilles	:	Sommerlinde
Sorbier des oiseleurs	:	Vogelbeere
Aulne blanc	:	Erle
Tremble	:	Espe
Érable sycomore	:	Bergahorn
Douglas	:	Douglasie
Pin Weymouth	:	Weymouthskiefer
Mélèze d'Europe	:	Lärche
Pin sylvestre	:	gemeine Kiefer
Sapin pectiné	:	Weisstanne
Épicéa	:	Fichte

A l'aide des notes prises sur le terrain (automne et printemps) et par l'utilisation d'une documentation appropriée, des fiches furent réalisées pour chaque arbre.



7- Découvrons le sentier poétique...

*« Je vibre et je chante comme la plus douce harpe.
Je suis le temple aux milliers de colonnades élancées.
Je suis l'asile de paix, le refuge cher au rêveur.
Je suis la forêt, pâture éternelle du monde. »*

Ernest Perochon.

Une vingtaine de poèmes d' auteurs français (Flaubert, Colette,...), allemands (Goethe, Hesse,...) et alsaciens (Egles, Weckman,...) jalonnent ce circuit qui passe au sommet du Seelberg (vue panoramique).

8 - Comment s'y rendre ?.

A Ingwiller, prendre la route de Rothbach et suivre le fléchage « Sentier botanique » .
Parking.: près du chalet du Club Vosgien ou à côté de la maison forestière du Seelberg.

Hugues DANNER.

SENTIER BOTANIQUE ET POETIQUE DU SEELBERG

MERISIER

AUTRE NOM: Cerisier sauvage

LATIN: Prunus avium

ALLEMAND: Vogelkirsche

FAMILLE: Rosacées

FUT: Tronc droit, cime régulière; 20 - 25m.

ECORCE: Longtemps lisse, gris satiné rougeâtre puis rhytidome tardif, crevassé noir

FEUILLES: Simples, ovales, doublement dentées, dessus vert mat.

BOURGEONS: Ovoïdes, écailles brun rouge.

FLEURS: Hermaphrodites, blanches, par groupes de 2-6.

FRUITS: Cerises, couleur rouge clair ou noir

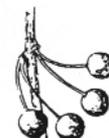
BOIS: Aubier blanc; coeur, brun rosé à jaunâtre.

Le merisier est une essence de pleine lumière à croissance rapide. Ses graines sont disséminées par les oiseaux.

ASSOCIATION: Chêne rouvre, hêtre.

UTILISATION: Ebénisterie fine, placages...

ESPECE VOISINE: Cerisier à grappes (Prunus padus)



PLANTES INTRODUITES AU JARDIN BOTANIQUE DU COL DE SAVERNE EN 1995.

En novembre 1995, le Jardin Botanique a eu l'occasion d'acquérir une série de plantes ligneuses et quelques plantes herbacées qui ont enrichi le fonds existant. Il s'est produit une conjonction de deux circonstances favorables : nous avons eu connaissance d'un catalogue remarquablement riche d'un pépiniériste et horticulteur hollandais ¹ d'une part, et d'autre part, un trio de passionnés de dendrologie² de l'Association des Amis du Jardin botanique de Strasbourg a entrepris le déplacement à Boskoop en Hollande. Au total nous avons acquis 50 espèces d'arbres et de buissons, 6 de conifères et 9 de plantes herbacées vivaces.

Les plantes introduites sont classées dans l'ordre alphabétique des noms latins de **GENRE**. Pour chaque plante, figurent :

- le nom d'espèce, suivi par le nom de la famille,
- des noms vulgaires français, allemands et anglais, s'ils sont connus,
- la taille que les arbres ou les buissons sont susceptibles d'atteindre,
- le pays d'origine tel qu'il figurera sur l'étiquette,
- et quelques remarques concernant l'intérêt de ces plantes.

Arbres, arbustes et buissons.

ABELIA floribunda Decne, Caprifoliacée. 3 m. Cordilleras of Oaxaca au Mexique. Presqu' aucun Abelia n'est rustique sous notre climat. Il se trouve, par chance, qu'un des plus beaux des Abelia est en même temps un des plus rustiques. Il n'y avait pas à hésiter. Il est planté dans le quartier Amérique du Nord de l'arboretum. Il faut signaler aux amateurs qu'il n'aime pas le calcaire.

ACER circinatum Pursh, Acéracée. 10 m. Vine maple. De la Colombie britannique jusqu'en Californie, ouest Amérique du Nord. Voilà un érable qui exceptionnellement croît comme une broussaille.

ACER griseum (Franchet) Pax, Acéracée. Centre Chine. Ce petit érable est remarquable par ses feuilles composées de trois folioles qui se colorent en rouge-orange en automne et par sa belle écorce.

ALANGIUM platanifolium (Sieb. et Zucc.) Harms, Alangiaceae. Cornale. 2 m. Chine, Japon. Cette espèce s'est montrée rustique au Jardin botanique de Strasbourg, sa culture est tentée au Col de Saverne. Il s'agit d'un petit arbre assez original d'allure, à feuilles découpées comme des feuilles de platane. La petite famille des Alangiaceae est classée dans l'ordre des Cornales c'est à dire avec les cornouillers.

AMORPHA canescens Pursh., Fabacée. Lead plant. 30 - 130 cm. Centre de l'Amérique du Nord. Ce buisson a été choisi pour ses aptitudes écologiques ; il vit dans des terrains sablonneux chauds et secs. Il a été planté dans la partie inférieure du jardin, sur le talus rocailleux et sec qui domine la route. Son feuillage couvert de poils gris lui a valu le nom de lead plant que l'on peut traduire comme plante grise comme du plomb. Il s'agit d'un parent des indigotiers.

AMORPHA caroliniana, Fabacée. Est Amérique du Nord. Ce buisson est très voisin du précédent ; il a les mêmes aptitudes. Ses inflorescences seraient plus belles ?

BROUSSONETIA kazinoki Sieb. et Zucc., Moracée. 1,50 - 2 m. Chine, Corée, Japon. Ce buisson est cultivé pour la qualité de ses fibres qui sont extraites et utilisées pour la fabrication d'un papier très fin (Papier kozo).

¹ Pieter ZWIJNENBURG Jr BOSKOOP Holland.

²Remerciements.. Mr HUMBERT Gérard de Lalaye, Mr OBERLE Rainer de Freiburg et Mr WAGNER Jacques de Bischwiller se sont dévoués pour assurer le transport des plantes de Boskoop à Strasbourg. Sans eux ces plantes ne seraient pas au jardin botanique du Col de Saverne en ce moment. Les amis du Jardin Botanique leur expriment ici leur reconnaissance.

BROUSSONETIA papyrifera (L) Vent., Moracée Mûrier à papier 15 m Chine Japon. L'écorce de ce petit arbre est utilisé pour la confection de papier en Extrême Orient Cette espèce est dioïque : il existe donc des arbres mâles et des arbres femelles Dans un jardin botanique une telle espèce doit être représentée par un couple.

BUDDLEIA alternifolia Maxim Loganiacée Province du Gansu en Chine. Son port et ses inflorescences sont différentes de celles du Buddleia le plus connu qui est le Buddleia de David.

BUDDLEIA colvilei Hook f et Thoms Loganiacée 10-13 m. Sikkim Himalaya Ce Buddleia est réputé pour la beauté de ses fleurs. Sa rusticité n'est pas bien connue ; on fait un essai au Col de Saverne.

BUXUS balearica Lam Buxacée Buis des Baléares 10 m Îles Baléares et sud ouest de l'Espagne. Ce buis est rustique sous notre climat.

CALYCANTHUS floridus L., Calycanthacée. Carolinan allspice. Sud-est U.S.A.

CALYCANTHUS occidentalis Hook et Arn Calycanthacée Californian allspice Etat de Californie. U.S.A. Remplacement de plantes disparues.

CASSIA marylandica L Fabacée Wild senna 1 m Sud est U S A Ce senné sauvage s'est révélé rustique au Jardin botanique de Strasbourg ; un essai s'impose au Col de Saverne. Le genre Cassia comporte 500 espèces vivant dans les pays chauds plus particulièrement en Amérique ; les espèces rustiques sont rares. Il existe des espèces médicinales dans le genre ; elles fournissent d'excellentes drogues purgatives connues sous le nom de sennés.

CEDRELA sinensis Jussieu, Méliacée 20 m Chine. Cet arbre nous manque à Saverne depuis longtemps. Au jardin il sera l'unique représentant de l'importante famille des Méliacées . Il n'existe que quelques exemplaires de cet arbre en Alsace.

CLADRASTIS lutea (Michx) K Koch Fabacée 20 m Yellow wood. Tennessee sud est U S A

Cet arbre produit de belles inflorescences de fleurs jaunes. Son homologue chinois, CLADRASTIS sinensis, produisant des fleurs blanches, existe au jardin depuis quelques années.

DAPHNE caucasica Pall Thyméléacée Caucase Ce Daphné est réputé pour ses fleurs blanches très odorantes.

DAVIDIA involucrata Baill Davidiacée Cornale Arbre à mouchoirs Dove or Handkerchief Tree 12 - 30 m Sichuan ouest du Hubei en Chine La croissance de cet arbre est fort lente. Un exemplaire du Jardin botanique de Strasbourg a produit ses premières fleurs 15 années après sa plantation. L'arbre doit son nom à une grande bractée blanche qui accompagne une inflorescence sphérique formée de petites fleurs de taille insignifiante.

DIOSPYROS virginiana L Ebénacée Persimmon 20 m Est de l'Amérique du Nord Il s'agit d'un représentant de la famille des Ebénacées . Il existe 400 espèces de DIOSPYROS . parmi eux D. ebenum et D. melanoxylon qui produisent le célèbre bois d'ébène. Cette espèce est dioïque : nous devons donc planter au moins un arbre mâle et un arbre femelle. Il existe deux exemplaires au jardin. S'agit-il d'un couple? Les fruits du persimmon sont charnus mais ils sont très astringents et non comestibles car très riches en tanins. Le bois du persimmon est de très belle qualité : il a servi à fabriquer des navettes pour les tisserands et il est utilisé pour confectionner des clubs (crosses) de golf.

.DIPTERONIA sinensis Oliver, Acéracée. 10 m. Centre de la Chine. La famille des Acéracées comporte, en tout, 150 espèces d'ACER (Érables) et 2 espèces de DIPTERONIA.. Les deux genres se distinguent grâce aux ailes portés par les fruits.

EUCALYPTUS gunnii Hook. f., Myrtacée. 30 m. Tasmanie. Cet arbre a la réputation d'être l'Eucalyptus le plus rustique du genre. En Australie et en Tasmanie il existe au moins 600 espèces d'Eucalyptus. Parmi eux il y a des arbres gigantesques de plus de 100 m de haut. Leur croissance est parfois remarquablement rapide. L'exemplaire d'Eucalyptus gunnii du Jardin botanique de Strasbourg a atteint 9 m de haut avec un tronc de 32 cm de circonférence en 3 ans.

EUCOMMIA ulmoides Oliver, Eucommiacée. 10 - 20 m. Chine. Il s'agit d'un petit arbre très original. La famille des Eucommiacées ne comporte qu'un seul genre avec une seule espèce .. lui. Il produit une sorte de caoutchouc très élastique dans ses feuilles. Il s'agit encore une fois d'une espèce dioïque. Dans le monde actuel cet arbre ne vit plus qu'en Chine. A la fin de l'ère tertiaire et au début du quaternaire, il vivait dans le fossé rhénan ; des fossiles de fruits découverts par F. Geissert l'attestent.

EUONYMUS alatus (Thunb.) Sieb., Célastracée. 2 - 3 m. Chine, Japon. Ce fusain est remarquable par son port étalé, par son magnifique feuillage d'automne rouge et par ses rameaux munis d'ailes de liège.

HYMENANTHERA angustifolia DC, Violacée. Australie, Tasmanie et Nouvelle-Zélande.

HYMENANTHERA crassifolia Hook f., Violacée. Nouvelle-Zélande. Ces deux espèces forment des buissons bas, à port étalé. Ces espèces ligneuses, à fleurs régulières ont été classées dans les Violacées. Cette famille comporte d'autres plantes que les pensées et les violettes qui nous sont familières.

HYPERICUM frondosum Michx., Clusiacée. Ce millepertuis buissonnant est réputé être le plus beau des millepertuis américains. Il s'agit d'une plante très rare dans son pays. Il vit sur des falaises à Patse-Lega Creek en Géorgie aux U.S.A.

LYCIUM barbarum L., Solanacée. (= L. halimifolium Miller). Box thorn. Lyciet. Chine. Ce buisson arrive à prospérer dans les terrains sablonneux, même salés. Il a été planté sur le talus, au-dessus de la route. Il produit de petites fleurs pourpres et de nombreuses petites baies rouges semblables à de petits piments ; ils sont toxiques.

MORUS alba L., Moracée. Mûrier blanc . White mulberry. Chine. C'est le mûrier blanc qui fournit les feuilles, pour nourrir les vers à soie qui sont les chenilles du Bombyx du mûrier (BOMBYX mori). Cet arbre a souvent été planté dans le sud de la France pour faire l'élevage du ver à soie ; les chenilles refusent toute autre nourriture.

MORUS nigra L., Moracée. Mûrier noir. Maulbeerbaum. Black mulberry. 10 m. Europe ou Asie? Depuis longtemps on déplorait l'absence de mûrier noir au jardin du Col de Saverne. Cet arbre était planté en Alsace pour ses fruits noirs et juteux .. les mûres (Maulbeeren). On peut encore rencontrer quelques rares survivants dans la région (Ittenheim, Riquewihr, Saverne,...). Le fruit du mûrier a une constitution remarquable : c'est une inflorescence ou groupe de fleurs femelles qui se transforme en fruit après la floraison. Ce sont les 4 sépales de chaque fleur qui deviennent charnus et succulents. L'ovaire des fleurs se transforme en un petit akène dur ; ces akènes sont si petits qu'ils sont avalés avec la mûre comme les akènes des figues (une autre moracée) ou les akènes des fraises. Le mûrier noir est monoïque, c'est à dire chaque arbre produit, à la fois, des fleurs unisexuées mâles et des fleurs unisexuées femelles.

NEILLIA affinis, Rosacée. 160 - 200 cm. Chine centrale. Ce sont de petits buissons à fleurs rouges.

NOTHOFAGUS antarctica (Forst. f.) Oerst., Fagacée. Cap Horn et Andes jusqu'à la latitude de Chillan en Amérique du Sud. L'exemplaire planté remplace l'arbre qui a été cassé par la chute du *Picea pungens* en 1994. Cette espèce est rustique au Col de Saverne.

ORIXA japonica Thunb., Rutacée. 2 - 3 m. Chine, Japon. Ce buisson à feuilles persistantes est à peine rustique au Col de Saverne. Nous avons remplacé les exemplaires précédents qui ont péri ; donc une nouvelle tentative pour voir, dans peu d'années, ses fleurs et ses fruits explosifs.

OSMANTHUS decorus (Boissier et Balansa) Kasapliligil, Oléacée. Lazistan au sud-est de la Mer Noire. Réputé très rustique.

OSMANTHUS heterophyllus (G. Don) P. S. Green, Oléacée. Japon. Les osmanthus sont des buissons très remarquables par leurs feuilles persistantes semblables aux feuilles du houx. Il faut y regarder de près, les feuilles des osmanthus sont opposées comme chez les autres Oléacées et non pas alternes comme chez les houx qui sont des Aquifoliacées. Les fleurs, de taille modeste, sont odorantes.

PEROVSKIA atriplicifolia Benth., Lamiacée. 1 - 1,50 m. Ouest de l'Himalaya et Afghanistan. Ces plantes sont à souche ligneuse ; elles sont adaptées à la survie sur des terrains plutôt secs. Elles ont été choisies pour garnir le talus, au dessus de la route, par leur feuillage argenté et leurs fleurs bleues.

PRUNUS serrula Franchet, Rosacée. 10 m. Ouest de la Chine. Ce petit prunier est remarquable par sa belle écorce ; il a été planté en position isolée pour mettre en valeur ce caractère. Ne pas confondre *PRUNUS serrula* Franchet avec *PRUNUS serrulata* Lindley, le cerisier décoratif japonais. connu par de nombreuses variétés cultivées.

RHODODENDRON calendulaceum (Michx) Torr., Ericacée. 3 m. Chaîne des Alleghenies, est de l'Amérique du nord. Ce Rhododendron est connu par ses fleurs rouge-orangées. Nous espérons des floraisons flamboyantes.

RHODODENDRON canadense (L.) Torr., Ericacée. 1 m. Canada, est de l'Amérique du nord. De par son origine géographique, ce rhododendron est très rustique. Il produit des fleurs roses.

ROSA roxburghii Tratt., Rosacée. 3 m. Chine, Japon. Ce rosier est un véritable petit arbre. Il faut le laisser se développer librement ; il faut éviter de le tailler.

SOPHORA davidii (Franchet) Skeels, Fabacée. 3 m. Provinces du Yunnan, du Sichuan et du Hubei en Chine. Ce Sophora est différent du Sophora commun (*SOPHORA japonica*) par sa taille modeste et ses belles fleurs bleues.

SYMPLOCOS paniculata (Thunb.) Miq. Symplocacée. 3 m. Saphirbeere. Est Asie, de l'Himalaya, par la Chine, au Japon. Ces buissons sont originaux. Ce seront les seuls représentants de la famille des Symplocacées au Jardin botanique. On lit dans les ouvrages qu'ils produisent des baies bleues comme des saphirs! Les plantes ont des fleurs hermaphrodites mais elles sont auto incompatibles ; il faut donc au moins deux individus différents pour qu'il y ait fructification. Il faut espérer que nous n'avons pas acheté 2 exemplaires d'un même clone.

TEUCRIUM fruticans L., Lamiacée. Portugal. Ce très beau buisson à feuillage argenté et à grandes fleurs bleues est malheureusement peu rustique. Il est cultivé sur la côte méditerranéenne. Cette espèce mérite une tentative.

VIBURNUM carlsii Hemsl., Caprifoliacée. 2,50 m. Corée et Île de Tsushima au Japon. Cette viorne produit de très belles fleurs parfumées. Elle a été utilisée comme parent dans l'obtention de nombreux hybrides.

VIBURNUM cinnamomifolium Rehder, Caprifoliacée. Monts Omei (Emei shan) dans l'ouest du Sichuan en Chine. Cette viorne a des feuilles persistantes. Elle ressemble au *Viburnum davidii* ; elle a été plantée à côté de lui au jardin pour faciliter la comparaison.

VIBURNUM  *davidii* Franchet, Caprifoliacée. Chine. Cet exemplaire supplémentaire, à cause de son origine différente, a été planté à côté de ceux qui existent déjà au jardin dans le but de favoriser la fructification.

VIBURNUM dentatum L., Caprifoliacée. 3 -5 m. Southern arrow-wood. Est de l'Amérique du Nord., Cette viorne produit des rejets de souche bien droits et durs; ils ont été utilisés dans certaines tribus d'indiens pour confectionner des flèches. L'intérêt de cette viorne est purement ethnobotanique.

VIBURNUM plicatum Thunb. f. *plicatum*, Caprifoliacée. Forme boule de neige. Chine. Les inflorescences ont la forme boule de neige que nous connaissons chez *Viburnum opulus* de la flore européenne.

VIBURNUM plicatum Thunb. f. *tomentosum* (Thunb.) Rehder, Caprifoliacée. Chine. Ce buisson correspond à la forme typique sauvage de l'espèce précédente.

VITEX agnus-castus L., Verbénacée. Gattilier. Moenchspfeffer. Sud Europe et ouest Asie. Cet arbuste produit de belles inflorescences décoratives bleues. Les fruits ont la taille et le goût piquant de grains; de poivre. Le gattilier existe encore à l'état sauvage en France ; il est devenu très rare et figure sur la liste des espèces protégées. Il a la réputation, depuis l'antiquité, d'être anaphrodisiaque c'est à dire de contenir des substances capables de diminuer ou d'abolir le désir sexuel. Le nom populaire d'agneau chaste est devenu le nom scientifique *agnus-castus* de l'espèce.

XANTHOCERAS sorbifolium Bunge, Sapindacée. 7 m. Nord de la Chine. Ce buisson est un proche parent du marronnier d'inde. Il produit de belles inflorescences. Il n'est pas très répandu ; sa culture paraît difficile.

La place prévue pour cet article étant utilisée, pour les conifères et les plantes vivaces, nous donnons simplement la liste des espèces achetées.

Conifères:

CALOCEDRUS decurrens (Torrey) Florin, Cupressacée. 40 m. États de l'Oregon et de Californie. U.S.A.

CEPHALOTAXUS harringtonia (Forbes) K. Koch, Céphalotaxacée. 10 m. Japon.

CEPHALOTAXUS harringtonia (Forbes) K. Koch 'fastigiata', Céphalotaxacée. 3 - 5 m. Japon.

METASEQUOIA glyptostroboides Hu et Cheng, Taxodiaceae. 50 m. Vallée du Han Shui dans le nord-ouest de la province du Hubei. Chine.

MICROBIOTA decussata Komar., Cupressaceae. 30 cm. Près de Vladivostock. Est de l'Asie.

TORREYA nucifera Sieb. et Zucc., Taxaceae. 10 m. Torreyia du Japon. Japon.

Plantes vivaces:

AGAPANTHUS orientalis Leighton, Alliaceae. Sud-Est de l'Afrique du Sud.

ALCEA rosea L. 'nigra', Malvaceae (= *ALTHAEA rosea* Cav.) Rose trémière. Stockrose. Origine inconnue. Asie ?

ANGELICA archangelica L., Apiaceae. 2 - 3 m. Angélique. Nord de l'Europe.

ARTEMISIA abrotanum L., Astéraceae. 1 m. Aurone. Origine inconnue? Sud de l'Europe?

BAPTISIA australis (L.) R. Br., Fabaceae. Blue Wild Indigo ou Blue False Indigo. 60 - 200 cm. Est de l'Amérique du Nord.

DODECATHEON meadia L., Primulaceae. Götterblume. Est de l'Amérique du nord.

KNIPHOFIA uvaria Hook., Asphodélacée. [#Image16graphic](#) 80 - 120 cm. Province du Cap, Afrique du Sud.

LAMIUM orvala L., Lamiaceae. Nesselkönig. Roi des lamiers. Sud de l'Europe.

PRIMULA viali Franch., Primulaceae (Sect... Muscarioides). Chine.

Conclusions.

Les arbres, arbustes et buissons plantés cet hiver occupent les dernières places libres encore disponibles au jardin botanique. Les différentes parties de l'arboretum sont maintenant saturées.

Les derniers espaces encore ouverts sont représentés par les pelouses à orchidées et les rocailles ; ils doivent rester ouverts dans l'avenir.

Du côté des plantes vivaces, par contre, il reste encore de très nombreuses possibilités. Des dizaines d'essais seront encore nécessaires pour trouver les espèces qui se maintiendront, qui prospéreront et qui fleuriront pour le plaisir et l'instruction des visiteurs du jardin.

Albert BRAUN.

Directeur scientifique.



– Jardin Botanique de Saverne



MATTEUCCIA STRUTHIOPTERIS Jardin Botanique de Saverne – Photo J.M. Weber



VIBURNUM Davidii Franchet Caprifoliacée -Jardin Botanique – Photo J.M.Weber 23/04/2003



MORUS alba L. Moracée Mûrier blanc au Jardin Botanique - Photo J.M.Weber -19/6/2003



KNIPHOFIA uvaria Hook Asphodélacée au Jardin Botanique – Photo J.M.Weber

